NOUVELLE
MÉTHODE
DE TRAITER
LES MALADIES
VÉNÉRIENNES,
PAR LA FUMIGATION.

NOUVELLE MÉTHODE
DE TRAITER
LES MALADIES VÉNÉRIENNES,
PAR LA FUMIGATION:
AVEC

Les PROCÈS-VERBAUX des Guérisons opérées par ce moyen.

Par M. PIERRE LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel.

PUBLIÉE PAR ORDRE DU ROI.

A PARIS;
Chez MERIGOT l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Dauphine.

MDCCLXXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVIS.

En me diſpoſant à préſenter au Public les procédés de ma nouvelle Méthode, j'ai penſé que ceux qui voudroient en faire uſage ſeroient obligés d'attendre peut-être plus long-tems qu'ils ne voudroient juſqu'à ce que l'appareil nouveau propre à ces opérations fût prêt. Pour éviter tout retardement, j'ai remis à Mr. Rouelle les procédés décrits dans ma nouvelle Méthode. J'y ai été moins entraîné par le penchant d'une ancienne amitié, que par la confiance & la certitude où je ſuis que ces remedes, dont l'exacte préparation eſt ſi néceſſaire au ſuccès, ſeroient compoſés avec la plus grande préciſion. C'eſt pourquoi les perſonnes qui voudront s'en ſervir, les trouveront dès aujourd'hui préparés chez lui.

C'eſt auſſi dans les mêmes vues que j'ai cru devoir engager le Sieur Blaiſe à conſtruire & à tenir prêtes au beſoin les machines propres à la Fumigation , telles qu'elles ſont gravées dans la premiere & la ſeconde Planches.

Le Sieur BLAISE *le jeune, Maître Menuiſier, demeure rue du Four, Fauxbourg Saint Germain, entre la Grille du Marché & la Porte de la Foire au fond de l'allée.*

TABLE DES CHAPITRES.

Fin de la Table.

NOUVELLE

MÉTHODE

DE TRAITER

LES MALADIES

VÉNÉRIENNES

PAR LA FUMIGATION.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de l'Ouvrage.

IL eſt peu de Maladies, dont l'influence ſur la ſociété, ſoit plus marquée que celle des Maladies Véné-

riennes. Les autres fléaux qui attaquent l'humanité frappent ſur les individus particuliers ; celui-ci embraſſe l'eſpece en général. Les uns ne ſe font ſentir que par intervalles, celui ci ſe renouvelle tous les jours. Il attaque l'homme dans les ſources de la vie, & ſe communique de générations en générations. Ce qui le rend plus affreux encore, c'eſt que, dans ſa propagation, il ſe déguiſe, change de caractere & ſe dérobe à toutes les pourſuites de l'Art.

Rien auſſi n'eſt plus digne de fixer l'attention du Gouvernement. Conſerver à l'Etat la génération préſente, lui préparer une génération plus ſaine & plus vigoureuſe ; tel eſt l'objet que doit ſe propoſer la Médecine dans le traitement d'une Maladie qui attaque l'homme dans la vigueur de l'âge, dérobe à la Patrie les ſervices qu'elle a droit d'en attendre & les Sujets qu'elle

pouvoit naturellement s'en promettre. La population attaquée dans ſon principe, la dégénération de l'eſpèce humaine, l'affoibliſſement de l'état privé d'une foule de Sujets, ſont les effets trop connus de cette cruelle Maladie.

L'objet que je me propoſe n'eſt pas de la décrire, d'en établir les cauſes, les ſignes & le pronoſtic, cette matière ayant été ſuffiſamment traitée par des Médecins très-célébres parmi leſquels M. Aſtruc doit tenir le premier rang. Ce docte & illuſtre Médecin en a décrit l'Hiſtoire & développé le caractere avec tant de génie & tant de ſavoir, que je ne crois pas qu'il ſoit poſſible d'aller au-delà des connoiſſances qu'il nous a laiſſées à ce ſujet.

Je n'ai donc d'autre deſſein que d'examiner les différens traitemens qui ont été autrefois & qui ſont encore en uſage aujourd'hui, pour la cure de cette

Maladie ; d'obſerver les effets de chacun des remedes qu'on y a employés, &, en comparant les avantages & les inconvéniens de chaque méthode, de déduire des raiſons ſuffiſantes tirées de l'expérience, pour déterminer dans le choix de celle qui mérite la préférence.

CHAPITRE II.

Des Frictions.

DANS ce traitement, les Médecins ont parcouru les deux extrêmes, avant de ſe fixer à une méthode.

Dès les premiers tems, on appliquoit la pommade mercurielle à grandes doſes, laiſſant peu d'intervalle entre les Frictions. Par-là, on excitoit, à deſſein, de grandes & de longues ſalivations qui épuiſoient les malades, produiſoient

des ulcérations à la langue & à l'intérieur des joues, détruisoient les gencives, & causoient la chûte des dents. Quelquefois même, le mercure porté sur les intestins, excitoit des dévoyemens & des dissenteries presqu'incurables. Pour prévenir ces effets, on donna le mercure à moindres doses. On laissa un plus long intervalle entre les frictions, & on excita une salivation très-modérée. Par ce moyen, on parvint à introduire dans la masse du sang une plus grande quantité de mercure, sans causer de si grands ravages; persuadé avec raison qu'il falloit une certaine quantité de ce remede, pour détruire radicalement le virus.

Enfin, enhardi par le succès de la seconde méthode, on en tenta une troisieme d'une extrême bénignité. On donna le mercure à très-petites doses, & par le long intervalle mis entre les

frictions & par des purgatifs doux & fréquens, on empêcha la ſalivation. Au reſte, on exigea peu de préparations : le régime fut peu rigide, & on abandonna le malade au grand air, pour peu que ſon état, le climat & la ſaiſon paruſſent le permettre. Cette méthode eſt celle qu'on nomme par extinction.

L'atrocité des effets du premier traitement l'a fait proſcrire univerſellement dans toute l'Europe. D'un autre côté, la grande commodité du dernier lui attira d'abord tous les ſuffrages; mais bientôt on s'apperçut qu'il n'étoit pas auſſi infaillible que commode, & s'il a encore des partiſans, il faut convenir que, généralement, c'eſt bien plus parmi ceux que l'intérêt porte à trop flatter l'indépendance des malades, que parmi les Médecins jaloux de l'honneur de l'Art & attachés à la deſ-

truction d'une maladie si funeste au genre humain.

La pluralité des Médecins s'est donc fixée aux frictions légeres qui tiennent un milieu entre les fortes qu'on donnoit mal à propos dans les premiers tems, & celles qu'on nomme par extinction que les modernes avoient tentées; mais cette méthode n'est pas encore sans beaucoup d'inconvéniens.

Si le malade se frotte lui-même, il se lasse bientôt & la friction demeure imparfaite. Si c'est un autre qui la fait, le même inconvénient peut arriver. Souvent la texture de la peau trop serrée empêche le mercure de passer à travers les pores. La graisse qui tient le mercure divisé est encore souvent un obstacle à son passage. Delà il peut arriver que trop peu de mercure s'introduise dans le sang, & toujours incertitude dans la quantité qui s'intro-

duit, & ſouvent peu ou point de diminution dans les ſymptômes. D'un autre côté, ſi la texture de la peau eſt très-lâche & que la pommade ſoit appliquée avec force, les molécules du mercure la pénétreront aiſément, & s'uniſſant enſemble, elles formeront des maſſes qui, par l'oſcillation des vaiſſeaux & l'action muſculaire, ſeront pouſſées avec force dans les organes ſecretoires. Delà naîtront les ſalivations, les dévoyemens, &c. accidens qui peuvent également affoiblir les malades & les mettre hors d'état de recevoir la quantité néceſſaire du remede. Comme après avoir frotté toutes les parties du corps, on eſt ſouvent obligé de les frotter encore, la graiſſe, & les ſaletés qui ſont ſur la peau, ſont ſouvent un obſtacle à l'intromiſſion du mercure; d'ailleurs les linges dont les malades ſont enveloppés pendant le

cours du traitement, imbibés de graiſſe & de ſueur, les incommodent par leur odeur foetide & infectent l'air qu'ils reſpirent. Si les perſonnes aiſées peuvent s'affranchir de ces incommodités, elles ſont inévitables dans les Hôpitaux où la dépenſe a des bornes : d'ailleurs on eſt eſclave des uſages, & l'on compte toujours un peu ſur l'action du mercure qui reſte ſur la peau & dans les linges qui la couvrent.

Ces inconvéniens ne ſont pas les ſeuls : il en eſt d'autres plus redoutables qui dépendent de la nature du remede même & dont nous ferons mention. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Médecins ont cherché une autre maniere d'adminiſtrer le mercure, en le rendant propre à être pris intérieurement.

CHAPITRE III.

Du Mercure pris intérieurement.

L'EFFICACITÉ du Mercure étant reconnue, on a pu croire qu'il ſeroit poſſible de l'introduire dans la maſſe du ſang par les premieres voyes, & ce ſiſtême n'avoit en lui-même rien d'inconſéquent. De ce principe, dériverent toutes les préparations mercurielles; l'*Aquila Alba*, *les Panacées*, *tous les Etiops*, *le Cinnabre* & toutes les eſpeces de Précipité, &c. mais on ne tarda pas à reconnoître que tous ces remedes preſqu'inſolubles opéroient d'abord ſur les organes de la digeſtion, & qu'il en paſſoit ſouvent très-peu dans la maſſe du ſang. Quelquefois par un effet de la diſpoſition ſinguliere des orifices des vaiſſeaux, ou à l'aide d'un

fluide plus abondant, il en paſſoit trop; ce qui occaſionnoit des fluxions au viſage, du gonflement dans les glandes, des éroſions dans la bouche & à la langue, & ſouvent des ſalivations difficiles à réprimer. Si au contraire ces médicamens ſéjournoient trop longtems dans l'eſtomac, ou dans les inteſtins, ils produiſoient des accidens fâcheux, des nauſées, des vomiſſemens, des coliques, des dévoyemens, des diſſenteries, des éroſions, & même des ulcérations dans toute l'étendue du canal inteſtinal.

Quelques Médecins, dans l'eſpoir de faire plus facilement paſſer ce remede dans la maſſe du ſang, donnerent, par gouttes, dans une boiſſon appropriée, la diſſolution du mercure dans l'acide nitreux. Ils en augmentoient graduellement la doſe, juſqu'à ce que la ſalivation parût & ils conti-

nuoient enſuite, en rétrogradant, juſqu'à ce que les ſimptômes fuſſent évanouis. J'ai vu faire uſage de ce remede en Allemagne & même à Paris, mais les accidens horribles qui le ſuivoient, le firent bientôt abandonner.

Le ſublimé corroſif auſſi dangereux peut être que tous les autres remedes de cette claſſe, parut auſſi ſur la ſcene. La facilité de le prendre & quelques guériſons opérées dans des mains habiles, l'accréditerent bientôt, pour le malheur de l'humanité. Le ſavant Boerhave avoit fait mention de ce poiſon comme d'un remede puiſſant qui pouvoit réuſſir dans quelques maladies déſeſpérées. Il recommandoit bien, à la vérité, de ne le prendre que de la main d'un habile & ſage Médecin; mais ne devoit-il pas prévoir que l'ignorance téméraire en abuſeroit? Auſſi M. Aſtruc n'a-t-il pu s'empêcher de blamer

ce grand homme d'avoir mis au jour un remede de cette nature qu'il regarde comme une arme meurtriere livrée à des insensés. Le même M. Astruc a observé que la dose qu'on en peut donner introduit dans le sang une si petite quantité de mercure, qu'il n'y a nulle vraisemblance qu'elle puisse détruire le virus Vénérien. Il auroit dû ajouter que ce n'est pas à raison du mercure qui entre dans le sublimé qu'il agit sur la vérole. Seroit-ce à raison de l'acide marin qui lui est uni? mais celui-ci n'a aucune propriété pour attaquer le virus. Il faut donc dire que l'être qui résulte de la combinaison de ces deux substances, n'agit ni comme mercure, ni comme acide marin; mais comme un composé de ces deux corps. Sa saveur est extrêmement âcre. Le mercure n'y est point en liberté & a perdu sa propriété mobile. Quelqu'étendu que puisse

être le ſublimé corroſif, le mercure eſt toujours inſéparable de l'acide marin, & il conſerve toujours ſon caractere d'aſtriction & de corroſion.

Quels effets funeſtes ne doit-on pas craindre d'un pareil remede inſinué dans les plus petits vaiſſeaux capillaires auxquels il s'attache, où il exerce ſur leur *ténéritude* la même action qu'il auroit en plus grande quantité ſur des parties plus ſolides.

Le ſublimé corroſif eſt ſi cauſtique que ſi on l'applique ſur les chairs, les glandes ou les os, il y fait eſcarre & en détruit l'organiſation. S'il eſt diſſous dans peu d'eau, il produit le même effet, mais bien plus lentement. Si on étend la diſſolution, elle eſt, à la vérité, moins corroſive, mais elle l'eſt toujours trop, pour des parties ſenſibles & d'une grande délicateſſe.

On doit tirer une induction de l'effet

intérieur de ce remede, par celui qu'il opere sur les chairs fongueuſes des playes. Si on les baſſine avec cette diſſolution, elles paliſſent, s'affaiſſent, rendent d'abord la ſuppuration ſanieuſe. Ces chairs molaſſes ſe couvrent d'une pellicule en forme d'eſcarre léger: par les forces de la vie, cette pellicule tombe & en continuant de la baſſiner ainſi, on arrive enfin au plancher ſolide & charnu. La peau de la circonférence de la playe s'avance peu à peu, & bientôt après les chairs fongueuſes entierement détruites n'oppoſent plus de réſiſtance à la cicatrice qui s'avance inſenſiblement vers le centre. On voit par-là que ce remede, quoiqu'étendu, a la propriété de détruire lentement des parties molles & inſenſibles, d'y faire une eſpece d'eſcarre, de reſſerrer le diamétre des vaiſſeaux, d'en exprimer le fluide qui y

circule, de les rétrécir & de les oblitérer tellement, qu'enfin ils se bouchent: il est donc dessicatif: s'il est dissous dans les liqueurs spiritueuses, il l'est encore davantage.

Ce qui s'opere à l'extérieur est l'image de ce qui se passe au-dedans. D'après cela doit-on s'étonner que le sublimé reçu d'abord dans l'estomac, excite sur ses membranes délicates un sentiment d'irritation qui, agaçant & stimulant les fibres sensibles qui le composent, le déterminent au soulevement, à la convulsion; d'où naissent les nausées, les vomissemens, les violentes coliques, & les convulsions générales. Il y a plus; loin de résoudre la lymphe épaissie, il la condense encore davantage & produit des effets contraires aux intentions du Médecin. Ceci est prouvé par l'expérience; car si on ajoute une légere dissolution de sublimé à la partie

tie lymphatique du ſang, & qu'on l'expoſe au degré de la chaleur humaine, elle ſe condenſe & ſe coagule promptement. Les dangers de ce remede ſont beaucoup plus grands qu'on n'a coutume de le penſer. J'ai vu pluſieurs malades qui en avoient fait uſage avec beaucoup de précaution, avoir des nauſées, des coliques ſourdes dans la région épigaſtrique, & cette ſenſation incommode & même douloureuſe s'étendre dans tout le bas ventre. Les ſymptômes vénériens étoient diſparus; mais il reſtoit aux malades de la langueur, de la dépravation d'appétit, des nauſées, des digeſtions très-difficiles, la fiévre lente, & toujours de la douleur vers l'eſtomac; tantôt le dévoyement, tantôt le vomiſſement des alimens pris depuis deux ou trois jours; enfin une retenue preſque totale des alimens avalés, par la ré-

ſiſtance qu'ils rencontroient du côté du pilore.

A l'ouverture des cadavres, j'ai trouvé le pilore ſi reſſerré, qu'il étoit difficile d'y paſſer une ſonde à poitrine. Il étoit comme en eſcarre, lequel s'étendoit juſqu'au *duodenum* qui ſouvent avoit le même caractere. J'ai trouvé quelquefois auſſi le meſentére, le meſocolum endurcis & épaiſſis, & même les tuniques des inteſtins tellement imbibées de cette liqueur cauſtique qu'elles ſe levoient, pour ainſi dire, par couches. Le pancréas étoit dur, ſquirreux, & pour ainſi dire, friable. Dans d'autres qui étoient devenus phthiſiques, après l'uſage du ſublimé, j'ai trouvé le poulmon dur & ſquirreux, toutes les glandes qui accompagnent les bronches, gonflées & endurcies, dans tout le parenchyme du poulmon, une ſanie purulente. Les glandes du meſentere,

les glandes axillaires & celles qui accompagnent les veines jugulaires étoient auſſi engorgées & extrêmement dures.

Je reconnoîtrai toutefois que cette diſſolution conduite avec beaucoup de ſageſſe, peut, dans quelque cas, être ſalutaire, comme dans des véroles compliquées de ſcorbut & de rachitis ; mais, en général, elle doit être bannie de la Médecine dans nos climats.

Il eſt poſſible que dans des pays froids, humides, remplis de bois & marécageux, où l'air que les habitans reſpirent, humecte & relâche les fibres muſculaires, nerveuſes & aponévrotiques, ce remede ſoit de quelqu'utilité, non-ſeulement dans les Maladies Vénériennes, mais encore dans le ſcorbut qui ſouvent eſt compliqué avec elles. Il eſt certain au contraire que dans nos climats où l'air eſt plus vif & plus ſec,

notre température moins froide & moins humide, nos corps plus élaſtiques & ſenſibles ne ſouffrent pas impunément le contact d'un remede auſſi irritant, ſans en être violemment endommagés.

Les maladies de poitrine n'ont jamais été ſi fréquentes que depuis que l'uſage du ſublimé corroſif s'eſt introduit. Les Charlatans l'ont employé avec témérité, lui ayant aſſocié différens ingrédiens, pour en cacher la nature ; mais le ſublimé, quoique maſqué, n'en a pas moins produit, dans leurs mains, les déſordres qui lui ſont propres.

C'eſt pour éviter tous ces dangers, que j'ai préparé la liqueur mercurielle dont je parlerai dans la ſuite, laquelle jouit de tous les avantages du ſublimé corroſif, ſans avoir aucun de ſes inconvéniens, comme je le ferai voir par l'analyſe & la conſtance de ſes heureux effets.

Je dirai peu de choſes des dragées de Keyſer dont on a fait tant d'uſage à Paris, dans les Provinces & dans les Hôpitaux militaires. On eſt aujourd'hui en état d'apprécier leur ſuccès. Elles ont opéré des guériſons dans les véroles du premier & quelquefois dans celles du ſecond degré; mais elles ont été ordinairement infructueuſes dans des véroles invétérées Données avec beaucoup de circonſpection, elles ont cauſé peu d'accidens; mais l'indiſcrétion des malades à qui elles étoient confiées & qui les prenoient arbitrairement, ou l'imprudence de ceux qui les donnoient ont produit de fâcheux accidens, tels que les vomiſſemens, la dépravation d'appétit, la maigreur, quelquefois des crachemens de ſang, des flux de bouche, des dévoyemens longs, & opiniâtres, enfin le maraſme. Si l'on conſidere la nature de ce remede, on verra

clairement que c'eſt un être ſalin réſul tant de la combinaiſon de l'acide du vinaigre avec le mercure. Ce ſel eſt, à la vérité, moins cauſtique que le ſublimé corroſif; mais il l'eſt encore aſſez pour produire tous les déſordres dont ſe plaignent avec raiſon ceux qui en ont obſervé les effets.

Diſons-le donc encore une fois, & ne nous laſſons point de le dire. De Quelque maniere que l'on donne intérieurement le mércure, on n'eſt jamais aſſuré qu'il ſera introduit dans la maſſe du ſang, & qu'il ſe diſtribuera dans toutes les parties du corps. S'il eſt diſſout dans quelqu'acide minéral, ſa premiere action s'exercera ſur les organes de la digeſtion, & par ſa propriété corroſive, il froncera les orifices des vaiſſeaux capillaires qui s'ouvrent dans tout le trajet inteſtinal. On ſait que la fonction de ces orifices eſt de réſorber

de la maſſe alimentaire les ſucs propres à nous réparer. Par conſéquent, ſi ces embouchures capillaires ſont trop reſſerrées, comme elles doivent néceſſairement l'être, il paſſera beaucoup moins de ſucs nourriciers dans la maſſe du ſang; le corps dépérira donc; d'ailleurs la qualité corroſive de ces diſſolutions détruira les organes de la digeſtion, ou du moins déformera ou viciera leur organiſation. Si quelque portion eſt entraînée avec les ſucs nourriciers dans toute l'habitude du corps, il en réſultera les accidens dont j'ai déjà parlé; ſi le mercure eſt donné ſous une forme ſaline, il ne pourra agir qu'autant qu'il ſera diſſout, & en ce cas, il produira les mêmes phénomenes; mais comme ſous cette forme, il eſt très-inſoluble, la plus grande partie qu'on aura donnée, ſera entraînée avec le réſidu des alimens, & dans ſon

paſſage, il irritera les fibres inteſtinales & deviendra purgatif. Le moindre mal qu'il pourra faire, ſera donc de purger à contre-tems & contre l'objet que le Médecin ſe propoſe, & par cela ſeul, il ne remplira pas l'intention pour laquelle on l'a donné.

Cependant ces remedes tels que je viens de les décrire, ſont ſous mille formes & ſous mille noms dans les mains du crédule Public; & comme ils ne ſont pas abſolument ſans effet, qu'ils ébauchent des guériſons, ils cauſent des maux également funeſtes à la ſociété. Le ſecret & la facilité qu'ils préſentent, enhardiſſent la jeuneſſe à affronter un mal que le pénible appareil du traitement rendoit autrefois plus redoutable à ſes yeux, & l'illuſion produite par l'adouciſſement des ſymptômes palliés, répand une fauſſe ſécurité ſur une multitude de véroles maſquées, & d'au-

tres maladies qui font dégénérer chaque jour les races humaines : ſuite terrible de l'inſuffiſance des traitemens antivénériens, inſuffiſance dont je me ſuis convaincu par une expérience de trente-cinq ans. Mais avant de tracer le tableau de leurs effets malheureux, je penſe qu'il eſt à propos de dire un mot des progrès du virus vénérien, avant qu'il ait été attaqué par aucun remede.

CHAPITRE IV.

Du progrès du Virus vénérien & de ſes effets.

LE Virus vénérien ne ſe manifeſte pas toujours de la même maniere dans tous les tempéramens. Dans les uns, il s'empare de la peau & y produit des puſtulles; d'autres fois, il attaque les

glandes, & d'autres fois, il n'attaque que les os. Dans quelques ſujets, le genre glanduleux & la peau ſont tout à la fois infectés du virus; dans d'autres, les glandes & les os ſont malades; enfin, dans quelques-uns, la peau, les glandes & les os ſont en même-tems affectés.

Les ſymptômes qui caractériſent les véroles du ſecond & du troiſieme degré, ne ſe montrent, pour l'ordinaire, qu'après la diſparition des premiers accidens qui ſe ſont manifeſtés par des chancres, bubons, gonorrhées ſupprimées, poreaux, rhagades, &c. Ces premiers indices du mal vénérien mal guéri, principalement par l'uſage des topiques, & ſans avoir employé une quantité ſuffiſante de mercure, pour en détruire la cauſe, impriment à toute la lymphe qui arroſe les glandes & les os, un caractere de virulence; & cette

lymphe devenue par là trop épaiſſe, s'arrête dans les glandes, dans le périoſte & même dans les tuyaux oſſeux.

La contagion du mal vénérien ne ſe communique jamais que par les pores de la peau. De quelque maniere que l'on contracte la vérole, ce n'eſt jamais que par l'émiſſion de miaſmes putrides qui paſſent d'un corps impur dans un corps ſain par le contact immédiat. Le virus inſinué par les pores où il s'arrête d'abord, paſſe enſuite dans le tiſſu cellulaire qui eſt au-deſſous, & gagne inſenſiblement le tiſſu réticulaire qui lie les vaiſſeaux de tout genre, les fibriles nerveuſes, tendineuſes, muſculaires, oſſeuſes, &c. & ſe mêle à la maſſe du ſang dans laquelle ces miaſmes ſont enfin réſorbés. C'eſt pendant ſon ſéjour dans ce tiſſu cellulaire qu'il forme les chancres, donne naiſſance aux poreaux, produit

les rhagades, les condilômes, les puſtulles, s'inſinue auſſi dans les graiſſes qui entourent les glandes inguinales & occaſionne des bubons plus ou moins conſidérables. Parvenu enfin dans la maſſe du ſang qu'il infecte auſſi, il cauſe des engorgemens dans les viſceres, & produit tous les ſymptômes de la vérole la plus effrayante. Comme ce virus ne parvient au-dedans, qu'après avoir demeuré plus ou moins de tems dans le tiſſu cellulaire, il eſt naturel de croire que le remede deſtiné à le détruire, doit s'introduire par la même voye.

Quelque méthode que l'on ſuive dans le traitement de ces maladies, on éprouve toujours beaucoup de difficulté à faire diſparoître entièrement les ſymptômes. J'ai ſouvent traité des malades qui avoient pluſieurs fois paſſé par les remedes, & croyant que la

dose de mercure qu'ils avoient prise étoit insuffisante, je les ai tenus pendant trois, quatre & quelquefois cinq mois dans l'usage des frictions, sans le moindre soulagement, soit dans le gonflement des glandes, soit dans le gonflement des os. J'en ai vu d'autres sur qui les frictions étoient si inutiles, que le mal croissoit même sous l'usage du remede.

C'est dans des circonstances aussi fâcheuses que j'ai employé avec grand succès les Fumigations. Mes espérances n'ont jamais été trompées. J'ai toujours vu les douleurs s'appaiser, les symptômes diminuer insensiblement, l'appétit, le sommeil & les forces se rétablir, & les malades revenir dans leur premiere santé.

Si par hazard, parmi le peuple, quelques-uns n'ont pas été entièrement guéris, c'est qu'ils ont, comme

dans toute autre méthode, quitté trop tôt l'uſage d'un remede qui les ſoulageoit beaucoup. Les ſymptômes étant tout à fait diſparus, ils ſe croyoient guéris & ne revenoient plus.

Il eſt donc de la plus grande importance d'extirper, autant qu'il eſt poſſible, le virus vérolique, & de mettre des obſtacles à ſa propagation, de conſerver des hommes & des femmes qui, gardant en eux ce principe vénérien, non ſeulement ne parcourent pas le terme de la vie humaine, ſans beaucoup d'infirmités intérieures ou extérieures, telles que les obſtructions dans les viſceres, &c. mais encore qui reproduiſent des êtres qui diſparoiſſent preſqu'auſſitôt qu'ils ont vu le jour. Si par hazard quelques-uns d'eux éludent, par la force de leur tempérament, les effets de cette cauſe deſtructive, on les voit s'arrê-

ter, pour ainſi dire, dans la croiſſance, & cette cauſe ſans effet ſenſible, empêche tout le développement du corps. Delà la dégénération de l'eſpece humaine. Ce n'eſt donc qu'en attaquant ce virus dans ſon principe qu'on peut eſpérer de le détruire. Si l'on ne fait que l'effleurer par les remedes mentionnés ci-deſſus, on en défigure le caractere, & l'on en voit bientôt renaître toutes les maladies dont nous allons faire l'énumération.

CHAPITRE V.

Accidens reproduits par la Vérole mal guérie & dégénérée.

CES pernicieux remedes ont le double inconvénient de ne point détruire le principe radical du virus,

& de cauſer dans toute l'économie de la machine, des déſordres inſenſibles dont l'effet ne doit ſe manifeſter qu'après un long eſpace de tems. C'eſt ſurtout le propre des précipités de laiſſer ſouvent pour la vie des douleurs d'eſtomac & d'entrailles. Le ſublimé corroſif & les autres remedes de même nature, lorſqu'ils n'ont pas fait de violentes impreſſions ſur les entrailles, & qu'ils ont été entraînés dans le torrent de la circulation, laiſſent des maux de tête intolérables, des douleurs dans les membres, de la rigidité dans les jointures, & de la foibleſſe dans l'exécution des mouvemens. Ces maux ne ſont pas les ſeuls, lorſque le virus mal éteint &, pour ainſi dire, transformé, prend un autre caractere que celui qui lui eſt naturel, & que méconnoiſſable dans ſa forme, il

il donne le change au Médecin le plus éclairé : alors des douleurs de tête, dans les membres & vers les jointures, ſont regardées comme rhumatiſmales, ou arthrictiques, tandis qu'elles ne ſont que le produit de l'impreſſion que ces remedes ont fait ſur le ſiſtême membraneux. Des éruptions à la peau, conſidérées comme dartres, quoiqu'elles ne ſoient que les débris d'un virus dégénéré ; des langueurs, des ſyncopes, des ſpaſmes, & d'autres infirmités de ce genre dérivées de l'agacement que ces remedes âcres ont laiſſé ſur le genre nerveux ; des ſquirres, des ulceres, des écoulemens abondans chez les femmes, en ſont les produits. Le virus vénérien ſe traveſtit aiſément après des maladies aiguës ; les remedes propres à les guérir n'ont pas détruit le principe vérolique qui les

rendoit plus dangereuſes ; ſouvent les malades ont des convaleſcences difficiles, défaut d'appétit, privation de ſommeil, des langueurs, des obſtructions dans les viſceres ſuivies d'enflures, &c. combien de fiévres intermittantes, tierces ou quartes ou anomales ont pour cauſe prochaine des obſtructions dans le foye, dans la ratte, & pour cauſe éloignée, un vice vénérien.

L'inconvénient eſt à peu près le même, ſi ce vice clandeſtin continue à être ignoré, ou ſi l'on en ſoupçonne l'exiſtence ; car dans ce dernier cas, on ne manque pas ordinairement d'avoir recours au mercure qui, dans les méthodes pratiquées, eſt preſque toujours impuiſſant, de ſorte que dans l'une ou l'autre hypoteſe, la foible portion de vie qui reſte aux malades devient funeſte à

la ſociété. Le mal ſe perpétue : les générations empoiſonnées à leur ſource ne donnent à la population qu'un inutile fardeau qui la ſurcharge quelque tems ſans l'enrichir ; des enfans en grand nombre ſont attaqués d'hypéroſtoſes, d'exoſtoſes, d'ankiloſes, de ſcrophules, de croutes dartreuſes, de rachitis ou de ſcorbut preſque toujours aſſociés à ces autres maladies.

Voilà le tableau très-racourci des effets de ces ſiniſtres remedes que d'autres Médecins que moi ont obſervé ſans doute, mais qui ont peut-être plus frappé mes yeux dans les conſultations publiques & gratuites que j'ai données chez moi aſſiduement pendant trente-cinq ans.

Dans le cours d'une ſi longue expérience, j'ai eu occaſion d'obſerver avec exactitude preſque toutes les maladies que la lymphe viciée

peut produire non-ſeulement chez les enfans, mais même chez les adultes. J'ai reconnu que tantôt elle engorge les viſceres & que les fonctions de ceux-ci une fois ralenties, augmentent encore la cauſe de ces accidens, que d'autres fois, elle accroit le volume des glandes, s'épaiſſit par la chaleur naturelle dans le corps compact de ces organes ſécretoires, & forme des tumeurs plus ou moins conſidérables.

C'eſt dans cette derniere claſſe de maladies que j'ai ſurtout reconnu la dégénération du virus vérolique, & que trompé longtems par la ſimilitude des ſymptômes qui me ramenoient ſur les traces de ce virus, tandis que l'impuiſſance conſtante des antivénériens m'en détournoit, j'ai cherché & enfin trouvé un remede exempt de mercure qui m'a ouvert

une nouvelle & vaste carriere de cures dont je rendrai compte un jour, en traitant de ces maladies, & principalement des scrophules ou humeurs froides. Quant à présent, je me renferme dans les bornes des traitemens antivénériens.

C'est à la vue des tristes ravages que causent les remedes dont l'imprudent public abuse & dont il abusera tant qu'il les aura dans les mains, avec les funestes facilités que l'empirisme lui ménage, que j'ai cherché une méthode qui alliant la sûreté à la commodité, & même à l'économie, pût faire abandonner, une fois pour toutes, ces remedes destructeurs de l'humanité.

La méthode de la Fumigation étoit susceptible de beaucoup de commodité; mais cette avantage n'eut pas été suffisant; il falloit écarter les

dangers qui l'avoient fait proſcrire ; c'eſt l'objet dont je me ſuis occupé. Je me ſuis attaché à rendre cette méthode auſſi efficace & même plus que celle des frictions, en corrigeant les défauts du mercure par de nouveaux procédés & la maniere de l'adminiſtrer. Une expérience ſoutenue pendant plus de trente ans, ſans variation, me donne la confiance d'avoir atteint ce but ; mais avant d'expoſer ma Fumigation, je veux dire un mot de celle des Anciens.

CHAPITRE VI.

De la Fumigation des Anciens.

DEPUIS que la vérole s'eſt manifeſtée en Europe où elle a fait de très-grands progrès, les Médecins les plus habiles de chaque Nation

ſe ſont ſingulierement appliqués à la recherche des différens moyens propres à détruire ce mal auſſi contagieux que pernicieux au genre humain. Ils ont employé, dans les premiers tems, les décoctions des bois de gayac & autres médicamens que fourniſſoient les Iſles antilles où ce mal paroît d'abord avoir pris naiſſance, & l'expérience ayant démontré l'inſuffiſance de ces remedes, on a tenté l'application du mercure à l'extérieur du corps. Les uns l'ont adminiſtré en forme de pommade, mêlé avec des graiſſes; les autres l'ont employé ſous la forme de vapeur, en brûlant les matieres dans leſquelles il étoit contenu & aſſocié à d'autres ingrédiens.

Comme les ſymptômes de cette maladie étoient pour la plupart extérieurs, ils employerent en Fumiga-

tion, par voyes d'analogie avec la galle, toutes les préparations mercurielles connues alors. Ils se servirent de résines, des gommes résines, & des bois odoriférans auxquels on associoit tantôt l'orpiment, tantôt le cinnabre, & quelquefois le sublimé corrosif, le réalgar : remedes les uns dangereux, les autres insuffisans. On ne doit cependant pas ignorer que la fumée des résines & bois odoriférans, n'est pas capable d'opérer cette guérison, quoiqu'elle soit très-salutaire dans d'autres maladies. Ces matieres doivent donc être rejettées comme inutiles dans les Maladies Vénériennes traitées par la Fumigation.

On sait d'ailleurs que le mercure est le seul antidote connu contre la vérole, & si les Fumigations ont quelquefois guéri, ce ne peut être qu'à la faveur du mercure qui entroit dans leur composition.

La maniere de l'adminiſtrer fut d'abord périlleuſe. On expoſoit le malade tout nud ſous ce qu'on appelle communément *archet* qui n'étoit autre choſe qu'un pavillon qui le couvroit entierement. Il ſe tenoit debout, ayant entre ſes jambes un réchaud rempli de charbons ardens ſur leſquels on jettoit de la poudre, ou des paſtilles compoſées des préparations dont j'ai parlé. Il demeuroit expoſé à la fumée pendant environ demi-heure, trois-quarts d'heure, ou même une heure, juſqu'à ce que tout le corps fût couvert d'une ſueur abondante, & comme quelquefois le malade étoit prêt à ſuffoquer, on pratiquoit dans le pavillon une ouverture par laquelle il reſpiroit un air frais. Au ſortir delà, on le plaçoit dans un lit chaud, & après lui avoir donné un verre de vin, on le faiſoit

ſuer pendant une heure ou deux. On répétoit cette opération tous les deux, trois ou quatre jours, ſuivant les forces du malade, & on continuoit juſqu'à la diſparition des ſymptômes de la maladie.

D'autres adminiſtroient la Fumigation, en dirigeant la fumée dans le lit où le malade étoit placé. Ils ſe ſervoient d'un tube dont une extrémité large en forme d'entonnoir placé ſur un fourneau, recevoit la vapeur de la matiere fumigatoire, laquelle étoit conduite dans le lit du malade par l'autre extrémité du tube. Il y en eut enfin qui n'héſiterent pas à faire reſpirer immédiatement ces vapeurs par la bouche, par le moyen d'un entonnoir.

Quelques Médecins encouragés par des ſuccès, ſe livrerent à la Fumigation, & guérirent des véroles in-

vétérées qui avoient résisté à tous les autres remedes. Il n'est donc pas étonnant que cette méthode ait été adoptée & pratiquée par les Médecins les plus célebres. Les partisans des frictions sont même assez unanimement d'accord d'avoir recours à la Fumigation, lorsque la maladie sera rebelle & qu'elle aura résisté aux autres méthodes. La Fumigation peut donc être utile de leur aveu même, telle qu'elle étoit anciennement pratiquée, mais elle avoit de grands inconvéniens.

Les drogues qu'on y employoit étoient, pour la plupart, de redoutables poisons qui, jettés sur le feu, repandoient une vapeur arsénicale, corrosive ou sulphureuse, laquelle reçue dans les poulmons par la respiration, étoit transmise immédiatement dans la masse des humeurs par

la voye de la circulation. Il n'eſt donc pas étonnant qu'on ait vu tant d'accidens fâcheux, tels que les engourdiſſemens, la paralyſie, les douleurs d'entrailles, & quelquefois la mort, parce qu'en effet ces vapeurs arſénicales ou corroſives devoient néceſſairement fatiguer le poulmon, cauſer des ſuffocations, des crachemens de ſang, des ulceres, des ſalivations abondantes, la phthyſie.

Il y avoit déjà près de quatre-vingt ans que cette méthode étoit abandonnée, lorſque la Charbonniere, fumigateur empirique, vint à Paris, & ſe fit connoître par de prétendues guériſons opérées par la Fumigation. Il couvroit la tête du malade & lui faiſoit reſpirer la vapeur d'une matiere qu'il jettoit ſur les charbons. C'étoit vraiſemblablement du cinnabre, comme l'indiquoient ſa couleur

rougeâtre, l'odeur ſulphureuſe qu'elle répandoit, la toux & la ſuffocation qu'elle excitoit.

Cette Fumigation, quoique moins dangereuſe que l'ancienne, cauſoit cependant de grands accidens. Le ſouffre uni au mercure pour former du cinnabre, mettoit bien, en s'enflammant, une portion de mercure en liberté, mais la quantité qui en paſſoit par la bouche & par le nez, n'étoit pas capable de détruire le virus, & le petit nombre de Fumigations qu'il donnoit, étoit abſolument inſuffiſant, pour guérir des véroles un peu invétérées. Auſſi les épreuves que la Charbonniere fit aux Invalides & dans d'autres Hôpitaux réuſſirent ſi mal, que la Fumigation & le Fumigateur rentrerent dans l'oubli.

C'eſt d'après des épreuves ſi conſtamment réitérées que les Médecins

ſe ſont enfin déterminés à abandonner, & même à proſcrire une méthode qui, pour avoir quelquefois opéré des guériſons difficiles, n'en étoit pas moins dangereuſe en général, jettant pour l'ordinaire les malades dans des états déplorables, & quelquefois même les faiſant périr.

CHAPITRE VII.

De la nouvelle Fumigation.

PENDANT l'eſpace de quarante-cinq ans que j'ai vu traiter & traité moi-même un nombre infini de malades attaqués de la vérole, j'ai été à portée de faire des obſervations ſur tous les remedes tant intérieurs qu'extérieurs dont on s'eſt ſervi juſqu'ici, pour guérir cette maladie. Après avoir

bien examiné la marche & les effets de chaque remede, les variations & viciſſitudes qui arrivoient dans les ſymptômes, les ſuccès ou l'inefficacité des remedes, je me ſuis décidé en faveur de la Fumigation telle que je la décrirai dans la ſuite.

L'antiquité employoit les parfums en vapeur pour la cure de quelques maladies; par conſéquent le terme de Fumigation n'eſt pas nouveau. On s'en ſervit, lorſque la vérole parut, & le mercure étant regardé comme le véritable antidote de ce mal, on l'aſſocia aux parfums dont on ſe ſervoit déjà, ainſi que nous l'avons ci-devant fait voir; cependant cette méthode toute défectueuſe qu'elle étoit, & pour cela même proſcrite & abandonnée, me parut ſuſceptible de correction & capable de devenir la meilleure, en détruiſant les vices du re-

mede, & en changeant tout à fait la maniere de l'adminiſtrer.

Perſonne juſqu'ici n'a encore décrit la Fumigation que je propoſe ; & je ne me ſuis déterminé à la préſenter, qu'après avoir fait pendant plus de trente ans, & ſur plus de quatre cens malades, des guériſons que ni moi, ni d'autres n'avions pu obtenir par aucune des méthodes adoptées. Dans les différens traitemens que j'ai fait par cette voie, je puis aſſurer qu'il ne m'eſt jamais arrivé aucun accident, & que j'ai conſtamment obſervé que les malades que je traitois, loin de s'affoiblir, reprenoient des forces ſous l'uſage du remede ; que les ſymptômes inſenſiblement diminuoient, & enfin s'évanouiſſoient entiérement.

Comme je ne faiſois prendre aucuns remedes intérieurs, les digeſ-

tions

tions n'étoient point troublées, & le corps se réparoit en raison de la diminution des accidens de la maladie. Les malades ne s'affoiblissoient pas par des évacuations forcées, telles que le dévoiement & la salivation; & je pouvois continuer sans crainte l'usage du Mercure, autant qu'il le falloit, pour extirper totalement le vice vénérien.

Cette méthode a bien des avantages. 1°. On ne dégrade pas l'estomach par l'usage des remédes intérieurs.

2°. On peut donner par ce moyen une plus grande quantité de Mercure, sans exciter aucun trouble dans l'économie animale, & les effets insensibles qu'il produit, rétablissent les fonctions de la Nature dans leur premier état.

3°. Ce reméde que l'on peut re-

garder comme une friction générale donnée en même tems à toute l'habitude du corps, ne laisse aucune impression sensible de son application sur la peau; & le Mercure réduit en vapeur par l'action du feu, est tellement divisé, qu'il peut passer aisément à travers les pores, & s'introduire avec facilité des capillaires cutanés dans les vaisseaux lymphatiques, sanguins, & dans toute la masse du sang.

4°. Ce reméde conduit avec prudence, excite rarement la salivation ou le dévoiement : quelquefois seulement la bouche s'échauffe, les gencives se gonflent, le ventre devient plus libre, preuve évidente que le Mercure passe dans le sang; mais en interrompant pendant quelques jours, ces petits inconvéniens se ralentissent & disparoissent.

5°. Le Mercure réduit en une vapeur qui environne tout le corps, ne répand presque aucune odeur.

6°. Le malade ne reste exposé à cette vapeur Mercurielle, que pendant douze ou quinze minutes, après quoi il peut reprendre ses habits, vacquer à ses affaires, si quelque maladie locale ne le retient; & il ne lui reste sur la peau aucune trace visible du reméde qu'il a reçu.

7°. Le régime qu'il doit garder est simple; des alimens doux, peu de vin, point de liqueurs spiritueuses, &c.

8o. Si dans le cours du traitement, le malade a besoin d'être purgé, on remplit cette indication avec une médecine ordinaire.

9°. On donne cette Fumigation de deux jours l'un, quelquefois deux jours de suite; quelquefois on laisse

deux jours d'intervalle ; & enfin on peut continuer deux, trois ou quatre jours de ſuite, ſuivant l'exigence des cas.

10°. On peut donner cette Fumigation le matin à jeun ; & le malade peut prendre de la nourriture, s'il en a beſoin, une ou deux heures après.

11°. Il eſt bon que le malade ſe donne du mouvement, & aille à l'air libre, ſi le tems le permet.

12°. On eſt toujours certain que le malade reçoit chaque fois la quantité de Mercure qu'on lui donne, & qu'elle eſt toujours appliquée avec la même force à toute l'habitude du corps.

Dans cette méthode, toute ſimple qu'elle paroît, le remède ne peut & ne doit jamais être adminiſtré que par les gens de l'art, qui ſauront en

varier l'uſage ſuivant les différentes circonſtances.

Les opérations & les panſemens qui doivent être faits dans ce traitement des Maladies Vénériennes, seront ſoumis aux loix de la Chirurgie, comme dans la méthode des frictions, ou dans toute autre.

Si l'on demande quelle eſt la quantité de Mercure qu'on doit employer en Fumigation, je répondrai que cette queſtion eſt commune à toutes les méthodes. On ſait que dans celle des frictions la doſe eſt plus ou moins forte, à raiſon de la violence des ſymptomes, de la force des malades, de leur tempérament, & des différentes circonſtances. On doit dire la même choſe de la Fumigation. On ſait en général que quatre, cinq ou ſix onces de pommade faite à moitié, ſont ſuffiſantes pour un traite-

ment ordinaire ; & qu'il y a des cas où le double eſt quelquefois inſuffiſant. Par conſéquent, en ſuppoſant chaque friction d'environ deux gros, on donne vingt ou vingt-cinq frictions aux malades. Pour guérir les véroles ordinaires, vingt ou vingt-cinq Fumigations communément ſuffiſent. Mais tout le Mercure contenu dans la pommade entre-t-il dans la friction ? Non : il en reſte beaucoup ſur la partie frottée & aux mains de celui qui l'a appliqué. Les linges qui en ſont tachés & qui s'imbibent de l'onguent, ſont bien la preuve que tout n'eſt pas entré. Il en eſt de même de la Fumigation : toute la fumée Mercurielle ne paſſe pas à travers les pores de la peau. D'après cela, on ne doit pas être étonné ſi je donne vingt, vingt-cinq, trente, même quarante fumigations à un ma-

lade : non-ſeulement il s'en perd en jettant la poudre ſur le feu, mais il reſte encore dans la boîte beaucoup de fumée Mercurielle qui ne s'applique pas au corps : une autre partie s'évapore ; il y a donc de la perte. On ne peut pas s'aſſurer avec préciſion de la quantité de Mercure qui s'introduit. Il n'y a donc, ainſi que dans les frictions, que l'expérience qui puiſſe indiquer la doſe de chaque Fumigation, & le nombre qu'on doit en donner. L'obſervation ſervira donc de regle, pour continuer juſqu'à l'entiere diſparition des ſymptomes, & même au-delà, pour plus grande ſureté. Cette loi eſt applicable à toutes les méthodes ; mais quelque traitement que l'on adopte, il eſt très-important que le Mercure ſoit de la plus grande pureté.

CHAPITRE VIII.

Des ſubſtances métalliques unies au Mercure & étrangeres à ſa nature.

PLUSIEURS des accidens qui naiſſent de l'uſage du Mercure, ſont moins dûs à la nature de ce demi-métal, qu'à des ſubſtances étrangeres & métalliques qui lui ſont unies. Il ſe vend, dans le commerce, du Mercure qui eſt impur ; car outre qu'il a ſouvent ſervi au départ des métaux, ou à l'étamage des glaces, ou aux arts, il eſt quelquefois allongé par le plomb, l'étain ou le biſmuth mis en telle proportion, que ces ſubſtances ne ſe partagent pas, ou du moins très-peu. Ce Mercure, quoique diſtillé, entraîne avec lui quelque portion ou principe des métaux

auxquels il a ſervi, d'où dépendent les propriétés qu'il acquiert dans les différens amalgames. Je ne ſuppoſe rien ici & ne parle que d'après des expériences exactes.

Si vous faites fondre demi-once d'étain dans quatre onces de Mercure & que vous le paſſiez enſuite au chamois, ce Mercure ne paroîtra contenir aucune ſubſtance qui lui ſoit étrangere. Si dans quatre onces de Mercure vous faites fondre demi-once de biſmuth, ou étain de glace, & que vous le paſſiez au chamois, ce Mercure paroîtra ſemblable à ce qu'il étoit auparavant. Si vous amalgamez demi-once de plomb à quatre onces de Mercure, & que vous le paſſiez au chamois, il n'y aura nulle différence entre ce Mercure-ci & les deux autres. Cette ſimilitude ſeroit donc capable d'en impoſer, ſi des

preuves démonſtratives ne décéloient les caracteres des ſubſtances métalliques qui lui ſont unies.

Prenez demi-once du premier mercure ; mettez-le dans une cuillere de fer que vous placerez ſur un feu aſſez vif, pour qu'elle puiſſe rougir ; à meſure que le mercure s'évaporera, il ſe fera de petits pétillements qui augmenteront en raiſon de l'évaporation qui ſe terminera enfin par une décrépitation ſemblable à celle qui ſe fait, lorſque l'on jette du ſel marin ſur des charbons enflammés. Si vous ſoumettez encore à la même épreuve, le ſecond & le troiſieme mercure, vous aurez les mêmes phénomenes. Cette expérience ſervira à découvrir les ſubſtances métalliques dont on falſifie le mercure ; car ſi vous ſoumettez à la même évaporation demi-once du mercure dont

je parlerai, il ne ſe fera point de décrépitation, pas même le plus petit petillement.

Si l'on diſtille ſéparément le mercure auquel on a aſſocié l'étain, celui auquel on a ajouté le biſmuth, & celui auquel on a amalgamé le plomb, il ne ſe fera pas, pendant la diſtillation, la décrépitation qui ſe fait, lorſque le mercure s'évapore à feu nud. Le concours de l'air contribue donc à ce phénomene; car chacun de ces mercures évaporé de nouveau dans la cuillere de fer, fera une décrépitation pareille, mais moins forte que celle qui s'eſt faite avant la diſtillation. Par conſéquent la diſtillation n'eſt pas le moyen le plus ſûr pour le dépouiller de ces ſubſtances étrangeres que le mercure volatiliſe & s'approprie ſingulierement.

Si l'on ſe repoſoit entièrement ſur la

diſtillation, on ne pourroit pas s'aſſurer d'avoir un mercure exempt de quelques parties métalliques, & le cinnabre fait avec de pareil mercure, ne ſeroit pas auſſi pur qu'on pourroit le penſer ; car ces parties intimement unies au mercure & ſublimées avec le ſouffre, ne s'en détachent pas dans cette opération, puiſque l'acide vitriolique ſaturé comme il l'eſt dans le ſouffre du principe phlogiſtique, n'a pas la propriété de diſſoudre complettement le mercure ; il forme une criſtalliſation en aiguilles qui indique encore le vrai caractere de la criſtalliſation du ſouffre. Le mercure paroît parcourir ces aiguilles & préſente des ſtries argentines dans toute la longueur des criſtaux du cinnabre.

On ſait que l'arſenic eſt très-volatil, que le mercure, de ſa nature

ne l'eſt pas moins. Le mercure dans la diſtillation ne pourroit-il pas s'être approprié quelques parties arſenicales du biſmuth, ou de l'étain, puiſqu'il eſt conſtant que le biſmuth en renferme, & que quelques étains en contiennent auſſi ? Il ne ſeroit donc pas étonnant que le mercure s'étant aſſocié ce principe, celui-ci montât avec lui dans la ſublimation avec le ſouffre, pour former du cinnabre. On ne peut donc jamais être bien aſſuré de ſa pureté, parce qu'outre qu'il a ſouvent ſervi aux arts, il a été quelquefois minéraliſé avec l'arſenic & le ſouffre dans les entrailles de la terre, & que la ſimple révivification n'a pu le dépouiller de ce principe : c'eſt pourquoi les Médecins les plus célebres qui ont connu le danger de ſe ſervir intérieurement du cinnabre naturel, ont re-

commandé de n'employer que le factice, comme plus sûrement dépouillé de toutes substances arsénicales ou étrangeres ; d'où il suit que le Mercure revivifié du cinnabre, quoiqu'on l'ait toujours regardé comme le plus pur, peut encore en quelque sorte participer de la nature des substances auxquelles il a été associé ; par conséquent pour l'usage intérieur & la plus grande sûreté des malades, on ne devroit se servir que du cinnabre fait du Mercure très-pur dont nous parlerons bientôt.

C'est à ces substances métalliques qu'il faut attribuer les accidens qui surviennent après l'usage du Mercure, & que les anciens attribuoient à des qualités froides de ce demi-métal. Les ouvriers qui travaillent à l'étamage des glaces, les doreurs & tous ceux qui, dans les arts, emploient

le Mercure, ſont ſouvent attaqués de tremblemens, de douleurs de nerfs, de contractions dans les membres, de coliques & quelquefois de paralyſie; affections qui ne ſont point dues au Mercure ſeul, mais bien à l'étain qu'il s'eſt approprié & qui s'eſt introduit avec lui par les pores de la peau. Le plomb, l'étain, le biſmuth qui ſont unis au Mercure, paſſent en partie avec lui à travers le chamois, & alors le Mercure paroît moins fluide, & fait ce qu'on appelle communément la queue. Ces ſubſtances ôtent donc au Mercure ſa mobilité naturelle, & paſſant avec lui à travers les pores, s'arrêtent & ſe fixent, pour ainſi dire, ſur des parties d'une texture compacte & ſolide, telles que les membranes, les aponévroſes, les tendons, les nerfs, &c. d'où naiſſent les accidens dont nous avons parlé.

Prouvons, par quelques exemples encore, l'inſuffiſance des diſtillations, des révivifications & des triturations, pour purger abſolument le Mercure des ſubſtances hétérogenes qu'il s'eſt appropriées. J'en vois une nouvelle preuve dans l'opération du précipité *per ſe*, improprement appellé précipité & qui n'eſt qu'une chaux mercurielle ; car ſi on triture long-tems le Mercure, ſoit avec le régule martial, ſoit avec le régule d'étain, ſoit avec le régule d'arſenic, ou avec le régule de cuivre, les matieres étant tenues pendant ce tems au même degré de chaleur, & qu'on le diſtille enſuite, ces différens Mercures mis dans des matras d'une forme ovoïde à long col, hermétiquement fermés & tenus pendant long-tems à un feu preſque d'ébullition, prendront une couleur rouge qui aura des variétés ſenſibles,

ſenſibles, par le plus ou moins d'intenſité & de promptitude à ſe calciner. La couleur rouge paroît inhérente au Mercure; car ſi on le ſublime avec le ſouphre, il prend le rouge; ſi on l'unit à l'acide nitreux & qu'on le pouſſe au feu, il rougit; ſi uni à l'acide du ſel marin, on le précipite avec l'alkali fixe, ce précipité devient rouge; ſi on le traite au feu ſans addition, il rougit encore; donc le Mercure renferme en lui le principe colorant en rouge. Plus le Mercure ſera pur, plus la couleur ſera éclatante. Ce rouge vif eſt donc un des caracteres qui dénote la plus grande pureté du Mercure. Le Mercure traité comme nous le dirons, prend cette couleur vive à la calcination.

Ce Mercure, comme tous les autres, a perdu dans la calcination ſon

éclat métallique; car alors il ne s'unit plus aux métaux & ne blanchit ni l'or, ni le cuivre. Jetté ſur les charbons ardens, il s'éleve très-peu, & encore ce qui s'en éleve, conſerve, pour ſa plus grande partie, ſa couleur qui s'applique au corps, & la peau frottée avec une piece d'or, n'y laiſſe aucune trace de Mercure.

Ce degré de feu eſt donc inſuffiſant pour le révivifier & lui rendre toutes les propriétés qu'il a perdues dans la calcination. Pour lui redonner ſa premiere forme, il faudroit l'expoſer à un feu très-violent, afin que ſa vapeur environnât tout le corps.

Le précipité rouge improprement appellé précipité, jetté ſur les charbons, s'éleve peu & exhale une vapeur nitreuſe très-funeſte à la poitrine.

Le Mercure diſſous dans l'acide ni-

treux & précipité avec la diſſolution du ſel marin, ou avec l'eſprit de ſel, forme un ſel mercuriel mal à propos nommé précipité, puiſque ce ſel ne differe en rien du ſublimé corroſif. On ne peut pas impunément ſe ſervir de ce ſel mercuriel en Fumigation. La vapeur qu'il répand fatigue la poitrine, cauſe des picottemens intolérables au nez & aux yeux avec de la ſuffocation.

Le ſublimé corroſif diſſous dans l'eau & précipité avec l'alkali fixe, forme un précipité d'un rouge foncé qui eſt encore une chaux mercurielle, n'adhere ni à l'or, ni au cuivre. Ce précipité bien lavé, ſéché & jetté ſur les charbons ardens, s'éleve beaucoup plus haut que les précédens, répand une légere odeur d'acide marin qui ne bleſſe pas les poumons comme l'acide nitreux, & s'ap-

plique à la ſurface du corps, ſous la forme d'une pouſſiere rouge. Par l'action du feu, il ſe dégage quelques portions de Mercure qui ſe révivifient, puiſqu'il peut blanchir le cuivre ou l'or ; mais il s'en dégage ſi peu, qu'il ne peut opérer aucun effet important. Le Mercure diſſout dans l'acide nitreux précipité par l'alkali fixe, fait une efferveſcence qui ne ceſſe que quand la ſaturation eſt faite. Si, pour obtenir un précipité, l'on ſe ſert d'eau diſtillée, la liqueur devient noire ; mais ſi l'on employe l'eau de riviere, quoique limpide & claire, la liqueur jaunit, & après avoir lavé pluſieurs fois, il ſe fait un précipité jaunâtre ſemblable au turbith minéral. Cette variété de couleur vient donc de la terre contenue dans l'eau de riviere. Ce précipité jaune eſt preſqu'une chaux mercurielle qui ad-

here peu & avec peine au cuivre & à l'or. Si on en met ſur la langue, elle n'y fait aucune impreſſion & n'y laiſſe aucune ſaveur. Jettée ſur le feu, elle s'éleve peu; mais la vapeur qu'elle répand, eſt d'une odeur déſagréable & fatigue la poitrine.

Si dans une diſſolution de ſel ammoniac, on fait fondre du ſublimé corroſif, & que l'on verſe deſſus de l'alkali fixe, il ſe fait efferveſcence. Après la ſaturation, il ſe fait un précipité blanc qui, après avoir été bien lavé & ſéché, eſt le véritable précipité blanc, ou chaux blanche mercurielle. Le ſel ammoniac eſt donc la cauſe de la différence qu'il y a entre celui-ci & le vrai précipité rouge. Cette chaux n'adhere ni à l'or ni au cuivre. Miſe ſur la langue, elle y laiſſe un goût métallique & amer; jettée ſur le feu, elle répand une

odeur très-désagréable & qui fatigue la poitrine. La vapeur s'éleve très-peu & l'action du feu ne dégage presque point de Mercure.

Toutes ces chaux mercurielles sont donc insuffisantes & dangereuses, & l'un & l'autre ensemble, puisqu'elles donnent la plupart une vapeur très-mal faisante, & mettent un obstacle à la révivification du Mercure & à son élévation ; obstacle qui ne pourroit être surmonté que par un degré de feu violent auquel on ne peut pas soumettre les malades.

CHAPITRE IX.

Préparation de la Poudre fumigatoire.

D'APRÈS les expériences ci-devant énoncées, il eſt évident que le mercure réduit en chaux, ne peut s'élever qu'à la faveur de l'acide marin qui lui eſt uni, & qui eſt de tous les acides minéraux le plus volatil; mais en s'élevant, il entraîne avec lui le mercure réduit en chaux, & s'applique au corps preſque tout entier ſous ſa forme ſaline. Comme dans cet état de chaux, il ne peut paſſer à travers les pores, j'ai tenté différens moyens pour lui donner plus de volatilité, le dégager pour la plus grande partie de ſon précipitant, en briſant ſes entraves par le feu, le réduire en vapeur légere, lui reſtituer l'éclat mé-

tallique qu'il avoit perdu, & le mettre en état de jouir de toutes ses propriétés mobiles.

Premiere Opération.

Pour remplir toute l'étendue de ces vues, j'ai pris une livre de sublimé corrosif que j'ai fait avec soin par le concours de l'acide nitreux, suivant le procédé de Lemery, qui m'a paru le plus simple ; je l'ai dissout peu à peu dans suffisante quantité d'eau ; je l'ai précipité avec une livre d'alkali fixe aussi dissout ; mais treize à quatorze onces suffisent, si l'alkali est pur. Il s'est fait un précipité d'un rouge foncé. Cette précipitation n'est accompagnée d'aucune effervescence.

Après avoir laissé reposer la liqueur, je l'ai décantée ; j'ai versé de nouvelle eau sur le précipité ; j'ai encore décanté cette eau lorsqu'elle est

devenue claire ; ce que j'ai répété plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau fût tout à fait insipide ; alors je l'ai laissé sécher, & quelquefois j'en ai accéléré la dessication, en la mettant sur un feu très-doux. La matiere bien desséchée pese onze onces ; elle est d'un rouge un peu plus foncé, & mise sur la langue, n'y laisse aucune impression.

Dans la dessication de ce précipité, si l'on chauffe un peu trop, il se répand une odeur acide qui incommode la poitrine & prend à la gorge ; c'est pourquoi j'ai tâché de l'en priver, en l'exposant dans des vaisseaux spatieux à un feu assez violent, afin que l'excès d'acide pût s'en détacher, & que le mercure n'en retint que ce qui étoit nécessaire, pour demeurer sous une forme pulvérulente.

Pour cet effet, j'ai mis les onze Voy. Pl. 3.

onces de précipité rouge tel que l'on vient de le décrire dans une cucurbite cilindrique de terre non vernissée, haute de huit pouces & de six pouces de diametre. Je l'ai placée dans un fourneau de reverbere de deux pieds de haut sur huit pouces de diametre intérieur, de huit pouces de cendrier, neuf pouces de foyer où est placée une grille qui soutient le fond de la cucurbite cilindrique. Sur ce fourneau est un collet qui s'y ajuste & laisse dans son milieu une ouverture de sept pouces, pour le passage de la cucurbite, laquelle y est fixée avec de la terre par quatre endroits, de maniere qu'il reste quatre ouvertures pour le passage du feu. Je lui ai adapté un tuyau du même diametre de la cucurbite, mais de terre vernissée intérieurement & extérieurement d'une forme coudée dont cha-

que branche a à peu près onze pouces de long, jusqu'à la courbure intérieure. A ce tuyau j'ai adapté cinq aludels de terre aussi vernissée dont le grand cercle est de huit pouces de diametre & l'axe de sept pouces. Je les ai posés & fixés sur une planche horisontale. Après avoir bien lutté les jointures & fermé le dernier aludel avec un couvercle percé dans son milieu, j'ai commencé à échauffer la matiere par un feu très-doux que j'ai augmenté insensiblement, jusqu'à ce que la grille rougît. Je l'ai entretenu dans cet état pendant deux heures après lesquelles j'ai augmenté le feu, jusqu'à faire rougir la cucurbite, & je l'ai maintenu pendant les deux dernieres heures à ce degré. Cette opération dure environ six heures. Les vaisseaux refroidis, je les ai délutés. J'ai observé dans le cinquieme aludel

une pouſſiere blanchâtre légérement acide qui en enduiſoit tout l'intérieur. Dans le quatrieme, j'ai trouvé une pouſſiere d'une couleur un peu cendrée enduiſant ſimplement la moitié de l'aludel dans ſa partie inférieure. Dans le troiſieme, la pouſſiere étoit plus griſe dans ſa partie inférieure, & la partie ſupérieure de l'aludel étoit enduite de petits globuls mercuriels. Dans le ſecond & le premier, la pouſſiere étoit plus griſe, en plus grande abondance, mêlée de mercure coulant qui ſe laiſſoit aiſément appercevoir, ainſi que dans leur partie ſupérieure. Le tuyau coudé dans ſa partie horiſontale contenoit un enduit mercuriel ſenſible appliqué ſur des couches blanches ſalines extrêmement minces. Toute la poudre renfermée dans les quatre aludels & dans la partie horiſontale du coude, n'avoit au-

cun goût acide. Après avoir retiré le mercure & la poudre, j'ai pesé le tout qui m'a donné dix onces.

Ce qui est resté dans la cucurbite ou pot de terre, est une matiere rougeâtre très-légere pesant environ deux gros, qui n'est autre chose que des débris de tartre vitriolé contenu dans l'alkali fixe, & de mercure réduit en chaux qui lui donne sa couleur & qui n'a pas été exposé à un feu assez violent pour se révivifier.

Pour séparer la matiere pulvérulente du mercure coulant, & lui enlever quelque portion de sublimé, s'il en restoit encore, & s'assurer par-là de la parfaite neutralité, j'ai mis toute la masse dans un mortier de marbre posé dans le fond d'une terrine de terre vernissée; j'ai versé de l'eau chaude dessus, & en triturant le mercure & la poudre avec un pilon

de verre, & verſant continuellement de l'eau deſſus, ce qui étoit pulvérulent entraîné par l'eau, retomboit dans la terrine & le mercure coulant reſtoit au fond du mortier. La réſidence entièrement faite, & l'eau devenue très-claire, je l'ai décantée. Après avoir pluſieurs fois lavé cette réſidence, j'ai fait ſécher la poudre qui peſe environ ſix onces. Elle eſt d'une couleur ardoiſée tout à fait inſipide, & adhere facilement à l'or & au cuivre. Cette poudre peut être dénommée, *Poudre mercurielle ſimple*.

SECONDE OPÉRATION.

J'ai pris une livre de ſublimé corroſif fait, comme je l'ai déjà dit, & une livre de limaille de fer très-pure en poudre fine. Je les ai exactement mêlés enſemble; j'ai verſé de l'eau deſſus en quantité ſuffiſante, pour en

former une pâte & diſſoudre en partie le ſublimé, afin que l'acide attaquant la terre martiale, & s'y uniſſant, pût abandonner plus facilement le mercure & le rendre plus libre dans l'opération. Dans ce mélange, la matiere s'échauffe, & lorſqu'elle eſt refroidie, elle a tout à fait perdu ce goût d'aſtriction & de corroſion qu'elle avoit auparavant. Après l'avoir expoſée à une chaleur ſuffiſante, pour en diſſiper toute l'humidité, je l'ai miſe dans la cucurbite cilindrique; j'ai enſuite ajuſté tout l'appareil ci-devant décrit, & j'ai gradué le feu comme dans l'opération précédente. Les vaiſſeaux refroidis, j'ai tiré ce qui étoit dans les aludels, & j'ai ſéparé la poudre du mercure coulant par le moyen de l'eau chaude; ce qui m'a donné environ ſix onces d'une poudre d'un gris plus foncé

que la premiere & quatre onces de mercure coulant.

Comme dans cette opération l'acide marin volatilise le fer ainsi qu'on le verra, cette poudre peut être appellée, *Poudre mercurielle martiale.* On pourra cependant, si l'on veut, procéder immédiatement après le mélange, sans que pour cela il soit besoin de l'humecter; mais en ce cas, il faudra échauffer bien lentement la matiere, pour donner le tems à l'acide marin d'attaquer le mars; car, sans cette précaution, il s'éleveroit dans les aludels quelques portions de sublimé qui, à la vérité, seroient très-facilement dissoutes & entraînées par des lotions chaudes plusieurs fois répétées; & la poudre insoluble demeureroit toujours dans un état de parfaite neutralité.

Dans les vaisseaux fermés, l'acide marin

marin qui eſt uni au mercure, monte avec lui dans la même combinaiſon. A feu ouvert, l'acide marin s'enflamme & quitte le mercure qui, par l'action du feu, s'éleve fort rapidement.

L'acide marin ſans aucune addition eſt inflammable & la flâme qu'il donne eſt bleuâtre, car ſi on imbibe d'acide marin des charbons de braiſe éteinte & qu'on les mette dans un foyer bien ardent qui ne donne aucune flâme, bientôt après on verra une flâme bleuâtre s'élever & durer encore au-delà de l'embrâſement de ſes charbons & ſe renouveller toutes les fois que l'on en ajoutera de nouveaux imbibés du même acide marin; mais cet acide, en s'enflammant, n'a d'expanſion qu'autant qu'il eſt uni à des ſubſtances métalliques.

L'acide marin eſt donc inflammable, & retenu dans des vaiſſeaux fer-

més, il fait une explosion considérable, ainsi que M. le Duc d'Ayen l'a exposé dans un Mémoire qu'il a présenté à l'Académie, au sujet d'un travail qu'il fit sur l'acide marin & le mars, comme M. de Lassone me l'a rapporté. Ce qui m'arriva, il y a vingt-trois ans, en est la preuve. J'avois révivifié du sublimé corrosif par la limaille de fer dans une cornue de grès, croyant cette opération plus prompte que par le procédé & l'appareil dont j'ai parlé. Lorsque je crus l'opération finie, j'ôtai le vase rempli d'eau qui m'avoit servi de récipient; le feu qui avoit été des plus forts étoit entièrement tombé, & il ne sortoit du bec de la retorte qu'une vapeur légere qui ne contenoit plus de mercure, puisqu'elle ne blanchissoit ni l'or, ni le cuivre. En faisant cet examen, j'approchai un peu trop près

la bougie que je tenois à la main ; cette vapeur s'enflamma tout à coup, & il ſortit du bec de la retorte un globe de feu qui me brûla le viſage. Au même inſtant, j'entendis un bruit conſidérable, & l'exploſion qui ſe fit, briſa la cornue & le fourneau. Cette expérience qui me devint funeſte, fut pour moi une trop bonne leçon, pour répéter cette opération dans des vaiſſeaux trop reſſerrés ; ce que j'aurois certainement évité, en ſuivant le procédé que j'ai décrit. On peut inférer de-là que le phlogiſtique du mars entré en combinaiſon avec l'acide marin, eſt la cauſe de ce phénomene.

J'ai quelquefois obſervé que dans le cinquieme aludel, l'acide marin avoit volatiliſé le fer, & l'avoit enduit d'une poudre jaunâtre d'un goût un peu acide, ſemblable à la pouſſiere

blanche trouvée dans le cinquieme aludel de la premiere opération. Ce phénomene paroît dépendre du plus ou moins de feu.

Cette poudre mise sur la langue, n'y fait aucune impression & est absolument insipide. Jettée sur le feu, elle s'enflamme & s'éleve rapidement, répand une flamme bleuâtre plus colorée que ne fait la poudre que j'ai nommée *Poudre mercurielle simple.* D'où l'on peut inférer qu'elle contient un peu plus d'acide marin que la premiere; c'est pourquoi il ne faut l'employer seule qu'avec beaucoup de ménagement & dans les circonstances que je désignerai.

Le mercure coulant provenant de cette opération ainsi que de la précédente, doit être regardé comme le plus pur possible, & ne peut être soupçonné de renfermer dans son sein

aucune ſubſtance métallique. On ſait que l'acide nitreux les diſſout preſque toutes, & que ce qui lui auroit échappé, ne peut éluder l'action de l'acide marin qui, dans la ſublimation, s'unit au mercure qui abandonne l'acide nitreux. Le mercure alors précipité par l'alkali fixe qui s'empare de l'acide marin, reprend, par l'action du feu, ſa forme métallique, eſt, ſans contredit, le plus pur, & par conſéquent le plus propre à paſſer à travers nos corps, ſans les endommager. La raiſon & l'expérience ſont d'accord ſur ce point que le mercure s'évacue inſenſiblement par les émonctoires, après avoir circulé avec les humeurs. On ne doit donc pas craindre que dans ſa courſe, il ait dépoſé des matieres nuiſibles & étrangeres à ſa nature. Ce mercure eſt donc le ſeul qui doive être em-

ployé dans le traitement des Maladies Vénériennes par la Fumigation, ou par les frictions.

TROISIEME OPÉRATION.

Ayant ramaſſé les quatre onces de mercure coulant de l'une & l'autre opération, je les ai miſes dans un mortier de marbre que j'avois fait chauffer auparavant; j'y ai enſuite ajouté quatre onces d'argille pure bien pulvériſée; j'ai trituré ces deux ſubſtances pendant environ quatre heures, ayant eu ſoin de chauffer de tems en tems le mortier. Cette précaution accélere de beaucoup la diviſion du mercure & ſon entiere diſparition. Cette diviſion méchanique du mercure ne ſert qu'à augmenter le nombre de ſes molécules, & en en multipliant les ſurfaces, à donner au feu plus d'action, pour l'enlever & le diviſer encore davantage. Cette poudre

peut être appellée *Poudre mercurielle argilleuse*.

Comme cette poudre ne contient aucune ſubſtance ſaline, & qu'elle n'eſt autre choſe qu'un mercure très-diviſé, elle ne peut en aucune maniere offenſer des organes ſenſibles & d'une grande délicateſſe, comme les yeux, le poulmon, &c. c'eſt pourquoi elle peut aiſément être employée dans toutes les maladies des yeux, du viſage, du nez, de la bouche, de la langue, & de la gorge, & dans les phthiſies naiſſantes. Elle ſert auſſi à augmenter la quantité de mercure libre, en en mêlant tantôt plus, tantôt moins aux poudres mercurielles ſimples & martiales qui d'ailleurs peuvent être employées ſeules dans les circonſtances dont je parlerai. Les Maladies Vénériennes étant aſſez importantes pour ne devoir être traitées

que par des gens de l'Art, je n'entrerai pas dans le détail des différentes combinaiſons que l'on en pourra faire. Le tempérament des malades, les ſymptômes & les circonſtances doivent en déterminer le choix, le mélange, & en varier les doſes ; c'eſt ce que l'expérience qui ne ſera pas longue à acquérir, ſur-tout par des perſonnes déjà verſées dans le traitement de ces maladies, leur apprendra facilement ; c'eſt pourquoi je me bornerai ſeulement à préſenter les cas particuliers dans leſquels telle ou telle poudre eſt préférable à telle autre.

On alléguera peut-être que la premiere & ſeconde poudre fumigatoire ne different pas du mercure doux, & qu'il doit avoir les mêmes propriétés qu'elles. Cela paroît d'abord vraiſemblable ; mais les expériences que j'ai

faites avec lui, n'ont pas eu, à beaucoup près, les mêmes succès ; car non-seulement il s'enflamme moins vîte & monte moins rapidement, mais encore répand une odeur d'acide marin beaucoup plus abondante, & excite quelquefois la toux ; d'où j'infere que l'acide marin y est en plus grande quantité que dans notre poudre.

Les symptômes des maladies traitées avec le mercure doux se dissipent beaucoup plus lentement. J'ai plusieurs fois été obligé de l'abandonner & de recourir à la poudre ci-dessus décrite pour terminer la guérison. Je ne puis cependant pas douter que le sublimé corrosif dissout, précipité par l'alkali fixe & sublimé, ne forme un mercure doux ; mais il y a une différence entre celui ci & notre poudre ; car quoique sublimé quatre fois, il

répand plus d'odeur, il ſe pelotonne davantage, brûle plus lentement & la fumée eſt plus épaiſſe : d'ailleurs notre poudre fumigatoire contient du mercure coulant diviſé en globules infiniment petits & qui tiennent cependant encore, je ne ſais par quel lien, à la partie ſaline qui, comme on peut le voir, contient le moins poſſible d'acide marin.

Pour établir une comparaiſon exacte entre ces deux ſubſtances, j'ai ſublimé notre poudre fumigatoire dans une phiole ; le mercure qui tenoit peu à la partie ſaline, s'eſt aiſément attaché à la partie intérieure & ſupérieure de la phiole ; le ſel s'eſt ſublimé enſuite en petites aiguilles ſous une forme blanche ; après avoir caſſé la phiole, j'ai trouvé les aiguilles diſpoſées vers l'axe de la bouteille & quelques globules mercuriels diſperſés

çà & là ; après avoir ramaſſé tout ce qui tenoit aux parois intérieures, j'ai mis tout dans un mortier de marbre & l'ai bien broyé ; le mercure coulant s'eſt réuni de nouveau à la matiere ſaline & la poudre étoit moins griſe qu'avant la ſublimation, parce qu'il s'en étoit diſſipé pendant l'opération, ce qui prouve que le plus ou le moins de gris, dépend du plus ou moins de mercure coulant inhérant à la matiere ſaline.

J'ai pris du mercure doux ſublimé quatre fois ; je l'ai broyé avec du mercure coulant ; la poudre eſt devenue griſe ; j'ai verſé de l'eau deſſus pour en ſéparer le mercure qui ne s'y étoit point uni ; après avoir décanté l'eau & ſéché la poudre, elle s'eſt trouvée ſemblable en couleur à la nôtre, mais elle avoit moins de volume ſous le même poids, & ſe

pelotonnoit davantage ; mise à sublimer dans une phiole, elle a donné les mêmes phénomenes que la nôtre.

De cette comparaison, il résulte que quoiqu'il y ait une similitude apparente, cependant il y a une différence sensible en ce que, 1°. le mercure qui a été ajouté au sublimé corrosif, pour en faire du sublimé doux, est du mercure commun qui peut être plus ou moins pur.

2°. Que celui qu'on ajoute au sublimé doux, pour lui donner la couleur grise, peut être aussi impur que le premier ; par conséquent ce reméde qui, au premier coup d'œil, paroîtra semblable, pourra, dans l'usage, avoir des effets différens.

Les circonstances de ma santé ne m'ayant pas permis de faire des expériences suffisantes pour en constater l'efficacité, & ne trouvant pas d'ail-

leurs plus d'économie & de facilité dans l'une que dans l'autre opération, je ne mets ſous les yeux que la maniere qui m'a toujours réuſſi, & dont on verra les effets par les guériſons énoncées dans les procès verbaux.

QUATRIEME OPÉRATION.

Liqueur Mercurielle.

Prenez demie-once de la poudre mercurielle ſimple; mettez-la au fond d'un pot de terre bien verniſſée; verſez deſſus deux pintes d'eau diſtillée; faites bouillir juſqu'à réduction de moitié, obſervant de placer le pot ſur le feu, de maniere que le foyer ſoit ſous le fond du pot; laiſſez réfroidir la liqueur qui ſera blanchâtre. Lorſque la réſidence ſera entierement faite, vous filtrerez la liqueur pluſieurs fois juſqu'à ce qu'elle ſoit claire & lym-

pide. Elle a une ſaveur un peu amère.

Comme cette liqueur doit principalement ſervir à l'uſage intérieur, il eſt intéreſſant de démontrer avec préciſion quelle eſt la quantité de ſel mercuriel qu'elle contient.

1°. Faites évaporer cette liqueur : il ſe formera à la ſurface une pellicule argentine, qui conſervera ſa même forme juſqu'à ce que l'eau ſoit évaporée ; ramaſſez avec ſoin ce qui ſera au fond du vaiſſeau évaporatoire ; vous aurez environ huit grains d'une poudre noirâtre, qui eſt un ſel mercuriel doux, ſoluble, d'un goût un peu amèr. Ce ſel s'humecte promptement à l'air, & eſt gras au toucher.

2°. Si vous faites la même opération avec de l'eau de riviere bien filtrée, vous obſerverez qu'elle ſera plus amère ; que la pellicule qui ſe

fera à la furface pendant l'évaporation, fera plus épaiffe, d'une couleur grifâtre, & que l'évaporation étant faite, la quantité de fel fera beaucoup plus grande que dans la premiere opération.

3°. Si vous foumettez à la même ébullition dans l'eau diftillée, la poudre mercurielle martiale, vous aurez le même produit que dans l'opération N°. 1, avec cette différence que la pellicule fera de couleur variée en forme d'iris où le rouge domine; ce qui pourroit donner quelques indices de la préfence du fer.

4°. Si vous faites la même opération avec l'eau de riviere bien lympide, vous aurez une quantité de fel égale à celle trouvée à l'opération N°. 2. Ces poudres après l'ébullition pourront, comme avant, fervir à la Fumigation.

On alléguera peut-être, que la fo-

lution de ces poudres contient du ſublimé corroſif. On verra clairement que cette allégation eſt fauſſe, quand on fera attention aux expériences ſuivantes.

1°. Si l'on verſe de l'alkali fixe, diſſous dans l'eau diſtillée, ſur la ſolution de ſublimé corroſif, auſſi diſſous dans l'eau diſtillée, la liqueur rougit, & il ſe fait un précipité rouge : ce précipité eſt donc le vrai ſigne qui dénote l'exiſtence du ſublimé corroſif.

2°. Si l'on verſe de la même ſolution d'alkali fixe ſur notre liqueur mercurielle, faite avec l'eau diſtillée, toutes choſes d'ailleurs égales, la liqueur reſte lympide & ne change pas de couleur : donc elle ne contient pas de ſublimé corroſif.

3°. Si vous ajoutez de la même ſolution d'alkali fixe, à l'eau de riviere dans laquelle on a fait bouillir notre

notre poudre mercurielle ſimple, l'eau blanchira, & il ſe fera au fond du vaſe un leger précipité blanc. Si vous ſoumettez aux mêmes épreuves la ſolution de la poudre martiale, ſoit dans l'eau diſtillée, ſoit dans l'eau de riviere, les produits ſeront les mêmes que ceux de la poudre mercurielle ſimple; mais malgré cela, ces ſolutions ſeront d'un goût plus amer & plus déſagréable que celle de la poudre mercurielle ſimple dans l'eau diſtillée: celle-ci par conſéquent mérite à tous égards la préférence pour l'uſage intérieur.

4°. Veut-on encore une autre démonſtration qui prouve qu'il n'y a point de ſublimé dans notre poudre mercurielle? on la trouvera facilement dans la comparaiſon du réſidu, après l'évaporation de notre liqueur mercurielle, avec le réſidu après l'évapora-

tion du ſublimé corroſif dans l'eau diſtillée, lequel reſte ſous ſa forme ſaline, & conſerve toute ſa propriété corroſive.

On demandera peut-être pourquoi il ne ſe fait pas de précipitation à la liqueur mercurielle faite avec l'eau diſtillée, tandis qu'il s'en fait une avec celle faite à l'eau de riviere. Ce phénomene paroît procéder de la terre plus ou moins abondante contenue dans l'eau de riviere, quoique très-limpide. Dans celle-ci l'alkali fixe s'unit aux différens acides combinés dans cette eau avec la terre calcaire, laquelle devenant libre, s'unit au mercure ſuſpendu dans le liquide & ſe précipite avec elle ſous une forme blanche. Ces ſels mercuriels ainſi que les panacées & le mercure doux ne pourroient avoir d'effet qu'autant qu'ils ſeroient ſolubles. Or il vient d'être

démontré qu'ils ſont ſi peu ſolubles dans l'eau diſtillée, qu'il faut deux mille trois cens quatre parties d'eau, pour en diſſoudre une, & encore cette diſſolution ne ſe feroit-elle pas, ſans une forte & longue ébullition; car l'eau chaude n'en diſſout aucune partie.

Ces ſels ne peuvent donc être diſſous dans nos corps, ſur-tout mêlés avec les humeurs mucueuſes dont le canal inteſtinal eſt enduit, & ne peuvent paſſer dans la circulation qu'à la faveur d'un liquide très-abondant.

De cette analyſe, il réſulte que pour l'uſage intérieur, notre liqueur mercurielle eſt préférable au ſublimé corroſif par les raiſons ci-devant détaillées. Elle ſera donc d'un grand ſecours dans les maladies rebelles & opiniâtres dont le ſiége principal ſera dans les viſceres; elle ſera encore

d'une très-grande utilité dans les gonorrhées de l'un & l'autre ſexe. On pourra en faire prendre depuis une once juſqu'à quatre & même plus dans quelque boiſſon appropriée & convenable aux circonſtances de la maladie.

Comme chaque once de cette liqueur ne contient qu'un quart de grain de mercure, on ſera toujours aſſuré de la quantité qu'on aura donnée, par la quantité d'eau qu'on aura fait prendre : car à quelqu'ébulition qu'on ſoumette la poudre mercurielle ſimple dans l'eau diſtillée, il ne s'en diſſoudra pas plus de huit grains par pinte. On pourra donc avec ſécurité en donner aux malades ſans avoir à redouter le ſoulévement de l'eſtomac ou des douleurs ſourdes dans les entrailles, des foibleſſes, des ſyncopes, effets ordinaires du ſublimé corroſif

donné même à la plus petite dose.

D'ailleurs cette liqueur peut servir encore à bassiner les playes, sans y faire le moindre escarre. On peut aussi s'en servir en injection, soit dans du vin miellé, soit dans l'eau d'orge, &c.

Quoique cette liqueur mercurielle mérite à tous égards la préférence sur le sublimé corrosif, je ne conseille cependant pas de la regarder comme un remede antivénérien unique pour les adultes, comme on l'a fait du sublimé corrosif, mais de s'en servir comme d'un remede auxiliaire dans des maladies opiniâtres, en employant d'ailleurs les différentes poudres fumigatoires, comme nous le dirons. Il est cependant naturel de penser que cette liqueur pourroit être de la plus grande utilité pour les enfans du premier âge attaqués du mal vénérien, & que peut-être elle pourroit seule

ſuffire dans bien des cas où la Fumigation ne pourroit pas avoir lieu.

Quoique je croye avoir ſuffiſamment démontré qu'il n'y a pas de ſublimé corroſif dans notre liqueur mercurielle, je ſuis bien éloigné de penſer que j'aye développé toute la théorie des phénomenes que préſente cette analyſe, dont la ſolution aux difficultés qu'elle offre eſt réſervée à des perſonnes plus éclairées que moi.

CHAPITRE X.

Uſage des différentes Poudres Fumigatoires.

DANS toutes les maladies qui affectent la peau, comme puſtules, chancres, rhagades, poreaux, condylômes, crêtes, je me ſers de la poudre mercurielle martiale, à la doſe

depuis un gros jusqu'à deux. Dans les commencemens, je laisse un jour d'intervale, & si la bouche ne s'échauffe pas, que les gencives ne se tuméfient pas, & ne deviennent pas sensibles, je continne deux jours de suite, & laisse reposer un jour. Lorsque les maladies extérieures sont presque dissipées, je donne la poudre mercurielle simple, depuis un gros jusqu'à deux, observant toujours les effets du remede, pour les accélérer, ou les retarder. Je continne ainsi jusqu'à l'entiere disparition des symptômes & même au-delà, suivant en cela ce que l'expérience a admis comme regle dans la méthode des frictions.

Dans les maladies des yeux, du visage, de la gorge, je commence par la poudre mercurielle argilleuse, d'abord à la dose de demi-gros, & en

ſuivant la regle déjà preſcrite, j'augmente inſenſiblement juſqu'à la doſe d'un gros. Je ne borne pas la cure à cette Fumigation locale ; j'en donne une à toute l'habitude du corps immédiatement après, & la doſe eſt moins forte, ayant égard à la doſe déjà donnée.

Dans les commencemens des phthiſies véroliques, je me ſers d'abord avec ſuccès de la même poudre mercurielle argilleuſe, & je paſſe inſenſiblement à la poudre mercurielle ſimple, principalement ſi les crachats purulens & ſanguinolens ne changent point de nature & qu'il n'y ait point de diminution dans les autres ſymptômes. Dans les engorgemens glanduleux, dans les bubons endurcis, dans les tumeurs aux teſticules avec ou ſans ſuppuration, la poudre mercurielle martiale m'a toujours mieux réuſſi.

Dans les anchiloſes, exoſtoſes véroliques, la même poudre mercurielle martiale m'a toujours paru préférable, principalement quand les douleurs ſans inflammation étoient très-violentes, mais lorſqu'elles étoient appaiſées, je la mêlois avec ſuccès, à parties égales, avec la poudre mercurielle argilleuſe.

Dans les écoulemens vénériens chez les femmes, lorſque l'inflammation ſera en partie diſſipée, on ſe ſervira avec ſuccès de la poudre mercurielle ſimple : cette Fumigation ne ſera que particuliere, la malade étant placée ſur le chevalet qui ſera décrit ci-après.

Les Maladies Vénériennes dont les femmes ſont attaquées, offrent moins de difficultés, pour être guéries par cette méthode, que par toute autre. J'ai vu des maladies très-conſidérables à la matrice, telles que des excroiſ-

ſances autour de l'orifice, des tumeurs dures, inhérentes à ſon corps même, & quelquefois ce viſcere ſi volumineux, qu'il s'étendoit juſqu'à l'ombilic, ſymptômes accompagnés de douleurs violentes & d'écoulemens très-abondans, ſignes pathognomoniques de la vérole la plus caractériſée: j'ai vu, dis-je, ces maladies guérir par la Fumigation que je propoſe. J'obſerverai ſeulement que lorſque la grandeur des ſymptômes eſt diminuée, on peut donner la Fumigation, ſoit avec la poudre mercurielle ſimple dans les cas indiqués, ſoit avec la poudre mercurielle martiale, dans les aures circonſtances, mêlée à moitié avec la poudre mercurielle argilleuſe, & continuer ainſi juſqu'à parfaite guériſon. S'il ſe rencontroit quelque cas où l'on crût la ſalivation indiſpenſablement néceſſaire, ce que j'ai très-rare-

ment vu, on pourroit facilement la procurer, en donnant plusieurs jours de suite la Fumigation à une dose plus forte que celle qui est prescrite. Il est très-important d'observer qu'il faut répandre la poudre sur toute la surface du feu, afin qu'elle puisse s'enflammer en même tems; car autrement, si elle tomboit en une seule masse, une partie s'enflammeroit, & l'autre partie roulant sur les charbons par son poids, tomberoit à travers le grillage, ne s'enflammeroit pas, & rendroit la Fumigation imparfaite.

Dans les gonorrhées rébelles, on se sert quelquefois avec utilité des frictions; mais le frottement que l'on fait sur le périnée & le long de l'urethre, blesse souvent ces organes, y excite de la phlogose & de l'inflammation, & loin de diminuer l'écoulement, le rend beaucoup plus consi-

dérable. La Fumigation faite avec la poudre mercurielle ſimple, m'a paru dans ce cas bien préférable à la friction, en ce que le mercure pénétre facilement ces parties, ſans le moindre frottement, fond & amollit les duretés répandues dans le canal de l'urethre : bientôt la matiere devenant de jour en jour plus blanche & plus épaiſſe, annonce une prochaine guériſon, aidée de boiſſons appropriées & du régime convenable.

La Fumigation avec la poudre mercurielle martiale, eſt de la plus grande utilité dans les fiſtules au périnée ſurvenues à la ſuite de gonorrhées anciennes. Elle n'eſt pas moins efficace dans le gonflement des glandes proſtates imbibées d'une humeur vérolique, d'où procédent ſouvent des ſtranguries & rétentions d'urine. Dans ces circonſtances, l'uſage du bain qui paroît

indiqué, loin de diminuer ces glandes, les gonfle encore davantage. Après plusieurs Fumigations, on peut tenter l'usage des bougies ; & en employant l'un & l'autre moyen, on parvient à une guérison radicale.

Combien de femmes, après avoir couru des hazards, ou menant une vie réguliere avec des maris libertins, sont incommodées d'écoulemens abondans & de couleurs variées, sans en connoître la source? Combien d'autres femmes, après des gonorrhées traitées le plus méthodiquement, conservent encore un écoulement qu'elles n'avoient pas, avant de contracter le mal? Cet écoulement sous le nom de fleurs blanches, se communique quelquefois, & souvent le vice caché & peu actif ne cause de grands désordres chez elles que dans le tems critique, qui leur est communément su-

neſte. Ayant été ſouvent conſulté ſur ces ſortes d'incommodités, & ayant connu par le récit qu'il pouvoit y avoir dans ces écoulemens quelques veſtiges du Mal Vénérien, j'ai employé avec ſuccès la Fumigation avec la poudre mercurielle ſimple, quelquefois avec la mercurielle martialle, comme un peu plus active. Les demangeaiſons, les picottemens, les élancemens & les excoriations que l'humeur âcre cauſoit à la vulve, ſe ſont appaiſées; l'écoulement coloré eſt devenu blanc, & a été inſenſiblement ſupprimé.

Dans les exoſtoſes douloureuſes, dont les bras, les jambes & les côtes ſont quelquefois affectés, il n'eſt pas poſſible d'appliquer des frictions ſur ces parties trop ſenſibles, ſans y exciter de vives douleurs. Les anchyloſes véroliques avec gonflement doulou-

reux, ne permettent pas qu'on les frotte impunément, ſans crainte d'exciter de violentes inflammations dans ces articulations malades. Dans ces circonſtances, la Fumigation eſt le ſeul moyen dont on puiſſe ſe ſervir pour détruire le virus dont les cellules oſſeuſes, les cartilages, les capſules articulaires ſont imbibées. Non-ſeulement la vapeur mercurielle les pénétrera aiſément ſans qu'il ſoit néceſſaire de les frotter, & l'on évitera les graiſſes deſtinées à tenir le mercure diviſé, qui bouchent les pores de la peau : dans ces cas cependant, quoique la Fumigation frappe en même tems toutes les parties du corps, celles qui ſont particulierement malades n'exigent pas moins des Fumigations locales.

Le vice Vénérien ſe trouve quelquefois, pour ainſi dire, cantonné dans

une partie glanduleuſe, ou dans des follicules, & y réſide ſouvent pendant long-tems avant de ſe développer, pour produire les ſymptômes caractériſtiques de la Vérole. La vapeur mercurielle appliquée ſur ces parties, détruit & anéantit le germe du mal, & par-là empêche ſon développement ultérieur. Comme le mercure pénétre aiſément ces parties endurcies, on n'eſt pas obligé de les frotter, & par conſéquent on ne repouſſe point, comme par la friction, dans le torrent de la circulation, une humeur qui a croupi, qui conſerve encore toute ſa virulence & qui peut ſe dépoſer ailleurs.

Souvent, dans des maladies d'obſtruction, où je ſoupçonnois un virus Vénérien, je n'ai pas voulu hazarder la Fumigation, à moins d'avoir acquis quelque certitude par l'aveu des malades :

lades : ce n'eſt pas que j'en redoutaſſe les effets, mais je ne voulois pas m'en ſervir dans des cas trés douteux, où ſon inefficacité eût pu donner atteinte à la confiance qu'il eſt eſſentiel de conſerver à un reméde utile dans des circonſtances non équivoques. Comme tous les Médecins peuvent juger à préſent du bon ou du mauvais effet que peut produire, dans les maladies de glandes & d'obſtructions, un reméde auſſi pénétrant à la fois, & auſſi doux, ils penſeront peut-être comme moi, qu'on peut s'en ſervir, ſans offenſer la réputation des malades, ni leur délicateſſe, par tout où il y aura quelque ſuſpicion de virus Vénérien.

CHAPITRE XI.

De la préparation du Malade, du régime & des pansemens.

QUOIQUE la méthode que je propose soit simple & facile, pour guérir les Maladies Vénériennes, elle exige cependant des précautions comme les autres, tant pour la préparation du malade, que pour ce qui regarde les pansemens & le régime.

Dans les véroles récentes, on peut d'abord administrer la Fumigation, en prescrivant au malade un régime délayant, des alimens simples & doux, & se comporter à cet égard comme dans la méthode des frictions par extinction.

Mais s'il y avoit phimosis, paraphimosis, ou bubon phlegmoneux,

après avoir fait quelques ſaignées ; modéré la grandeur de l'inflammation par des cataplaſmes émoliens, & fait les opérations que la Chirurgie exige, on donneroit la Fumigation immédiatement après. On la continueroit tous les jours, ou tous les deux jours, juſqu'à ce que les ſymptômes fuſſent diſſipés & même au-delà. Cette loi qui eſt générale dans la méthode des frictions, doit être commune à celle de la Fumigation.

S'il y avoit des playes ou des ulceres, on auroit ſoin que la vapeur mercurielle touchât ces parties. Au ſortir de la boîte, on feroit les panſemens tels qu'on a accoutumé de les pratiquer dans la méthode des frictions.

Cependant on s'abſtiendra le plus qu'il ſera poſſible des médicamens gras, tels qu'onguent, beaume, &

emplâtre, ſur-tout pour les chancres, poreaux, rhagades, crêtes ou condylômes qu'un Chirurgien expérimenté traitera ſuivant les regles de l'Art, ſoit en extirpant les poreaux & touchant leur racine avec la pierre infernale, ou l'eau mercurielle, ſoit en coupant ou déracinant les crêtes ou condylômes s'il le juge à propos, & on apportera tous les ſoins à laver fréquemment ces parties avec une décoction de racine de guimauve, à laquelle on aura ajouté notre liqueur mercurielle, & même on pourra l'employer ſeule.

Dans toutes les maladies locales qui exigent des panſemens, je ſuis dans l'uſage de donner des Fumigations particulieres, avant l'application des topiques. La doſe de la poudre mercurielle ſimple eſt depuis dix-huit grains juſqu'à demi-gros. Je di-

rige la vapeur mercurielle par le moyen d'un tube ou droit, ou recourbé, ſuivant le beſoin, dont la partie large en forme d'entonnoir reçoit la fumée de la poudre jettée ſur le feu ; cette opération ſe fait principalement aux panſemens du ſoir, ſi le malade a reçu le matin une Fumigation générale.

Comme les Maladies Vénériennes ſont très-graves de leur nature, & intéreſſent doublement la ſociété par leur caractere contagieux, il eſt de la plus grande conſéquence qu'elles ſoient traitées par des perſonnes de l'Art ; c'eſt pourquoi je m'abſtiens d'entrer dans de plus grands détails, ne voulant ni enhardir les malades à ſe traiter eux-mêmes, ni mettre dans les mains des Charlatans des notions qui, iſolées & ſéparées des principes qu'ils ignorent, pourroient devenir

funeſtes aux malades qui auroient recours à eux.

CHAPITRE XII.

Avantages de cette Méthode ſur les autres.

J'OSE me flatter que cette méthode réuniſſant la facilité à la ſûreté, pourra contribuer à conſerver la Population, & à l'améliorer dans les races futures. Il peut donc y avoir, pour l'Etat, une économie en hommes, & certainement il y en aura en dépenſe dans le traitement des Troupes.

La plus grande partie des Maladies Vénériennes dont les Soldats ſont attaqués, pourra être traitée dans les cazernes par les Chirurgiens Majors des Régimens, ſans qu'on ſoit obligé

d'envoyer les malades aux Hôpitaux, à l'exception de ceux qui ſont retenus au lit par des maladies locales, ou qui ont beſoin d'opération. Or, dans le nombre des malades, on n'en peut guères compter plus d'un ſixieme qui ſoit dans ce cas. Par conſéquent la dépenſe ſera moindre de cinq ſixiemes, car on ne doit pas regarder comme dépenſe la valeur du remede qu'on employera pour les guérir. On épargnera donc beaucoup de journées de Soldats dans les Hôpitaux, beaucoup en médicamens qui ſeront bornés à quelques médecines communes, & beaucoup plus en linge, tant chemiſes que caleçons. On aura l'avantage plus intéreſſant encore de voir les malades dans l'uſage même du remede, reprendre des forces, du ſommeil, de l'embonpoint, & ſe trouver promptement en état de faire eur ſervice.

On peut auſſi employer ce traitement en campagne, toutes les fois que les malades n'ont point de ces genres de maux qui aſſujettiſſent à garder le lit. Les Chirurgiens Majors des Régimens pourront facilement fumiger les Soldats qui n'auront que des chancres, des bubons, des poreaux & des véroles naiſſantes ou légeres.

Comme les malades peuvent aller à l'air libre pendant qu'ils font uſage de la Fumigation, elle eſt, par cela ſeul, préférable aux frictions, même données par la voye de l'extinction, puiſqu'il eſt démontré par l'expérience que dans ce traitement, on ne peut pas toujours s'expoſer impunément à l'air.

Dans le grand nombre de malades que j'ai traités gratuitement chez moi, j'ai vu beaucoup de Manouvriers,

des Artiſans & des Domeſtiques, qui venoient de très-grand matin recevoir la Fumigation, & alloient enſuite à leur ouvrage : les froids les plus rigoureux, l'intempérie des ſaiſons, les chaleurs de l'Eté n'oppoſoient aucun obſtacle à leur guériſon.

Lorſque les malades auront des Véroles compliquées de ſcorbut, d'humeurs froides, d'exoſtoſes ſcrophuleuſes, de dartres antérieures à la Vérole, &c. on alliera à la Fumigation, les anti-ſcorbutiques, les apéritifs, les martiaux, les ſudorifiques, & tous les remédes appropriés aux circonſtances. On agira donc à cet égard, comme on avoit coutume de le faire, en traitant la Vérole par les frictions. Si l'on rencontre de ces maladies rébelles, de ces cas ſinguliers dans leſquels on a vu réuſſir quelques remédes mercuriels donnés intérieure-

ment après l'uſage des frictions, on pourra s'en ſervir avec précaution, après avoir donné un nombre ſuffiſant de Fumigations, capables de détruire le vice vérolique qui eſt entré, pour ainſi dire, en combinaiſon avec les autres cauſes. Dans les circonſtances où les malades auroient en même tems beſoin de bains & de frictions, la Fumigation ſera de la plus grande utilité, puiſqu'ils pourront dans la même journée ſe baigner & recevoir la vapeur mercurielle; avantages qu'ils ne peuvent avoir dans les frictions, puiſque la pommade dont la peau eſt couverte, s'oppoſe à l'efficacité du bain. On pourra donc employer l'un & l'autre moyen dans les maladies de la peau, comme dartres qui ont précédé la Vérole ou autres affections cutanées qui lui ſont conjointes, dans leſquelles les frictions ſont preſque impraticables.

Le procédé de la Fumigation, que nous venons de voir préférable à tous égards, eſt le ſeul par lequel on puiſſe appliquer le mercure à certaines parties, telles que les parties génitales chez les femmes, & chez les hommes le ſcrotum. Quelles difficultés n'écarte-t-il pas, lorſqu'il s'agit d'étendre la pommade mercurielle, ſur une peau dartreuſe, inégale & flaſque, ſurtout dans les perſonnes qui ont eſſuyé de grandes maladies, & qui, de graſſes qu'elles étoient, ſont devenues très-maigres. On n'applique pas non plus la pommade mercurielle ſans beaucoup d'inconvéniens, ſur les parties couvertes de poil; car, quelques précautions que l'on prenne, on peut exciter des demangeaiſons, des éréſipelles, l'inflammation & la fievre qui en eſt la ſuite, accidens qui empêchent de continuer les frictions, &

par conséquent retardent la cure : mais la vapeur mercurielle s'applique en même tems à toute l'habitude du corps, & devient par-là une friction universelle. La Fumigation a donc encore cet avantage sur les frictions, en ce que chaque partie extérieure du corps reçoit une petite portion de mercure dans la plus grande division possible, & incapable de surcharger la partie qu'elle touche, tandis que dans la friction, la partie frottée reçoit à elle seule & supporte tout le poids du mercure qui, dans la Fumigation, est distribué à toute la surface du corps.

D'ailleurs on ne frotte jamais avec la pommade le ventre, la poitrine, ni le col. Dans l'autre procédé au contraire, le mercure touche sans le moindre danger toutes ces parties, & l'air que le malade respire, chargé

de la même vapeur, s'introduit dans le poulmon, ſans y exciter la moindre ſenſation incommode. J'ai même vu des phtyſies véroliques du premier, & quelquefois du ſecond degré, guérir par l'aſpiration de cette vapeur mercurielle.

Que l'on traite la Vérole par la fumigation ou par les frictions, la cure n'eſt en général ni plus ni moins longue. Dans toutes les méthodes les malades pourront n'être pas guéris, pour n'avoir pas continué aſſez longtems le remède. Tout le monde ſait que la variété des tempéramens, l'ancienneté du mal, ſon plus ou moins d'activité, doivent apporter des variations dans la cure, & qu'on ne parviendra jamais à une cure radicale, qu'autant que le mercure aura pénétré toute l'habitude du corps, & aura été entraîné par les révolutions

multipliées & totales de la circulation qui, dans les uns ſont plus promptes, & dans les autres plus tardives; car il eſt certain que dans les perſonnes graſſes, dont les fibres ſont lâches & molles, les révolutions ſont plus lentes que dans les perſonnes maigres. L'âge & le ſexe apportent encore des différences à l'action du reméde : regle commune, encore un coup, aux frictions & à la Fumigation. Tout ce que je crois pouvoir dire de particulier à cette derniere, c'eſt que dans quelques circonſtances que ce puiſſe être, elle ne ſera jamais continuée auſſi longtems que par extinction.

Dans les ulceres à la gorge, qui rongent ſouvent la luette, le voile du pâlais, les amygdales, les périſtaphilains, & qui quelquefois s'étendent juſqu'à l'épiglote, cauſent la raucité, & donnent même une extinction to-

tale de la voix, tous ſymptômes de la Vérole la plus caractériſée, la Fumigation eſt très-ſalutaire ; elle calme, adoucit, & arrête promptement les progrès du vice vénérien ; car on ſait avec quelle rapidité ces parties molles ſont rongées ou détruites, & que les os minces peu recouverts de parties charnues, s'y carient bientôt. Les frictions données en pareil cas ſont ſouvent pluſqu'infructueuſes, car le mal s'accroît ſous l'uſage du reméde. Si le mercure introduit dans la maſſe du ſang, & porté dans ces parties ulcérées y aborde avec violence, il y cauſe des délabremens conſidérables ; il forme des gonflemens dans les glandes du voiſinage, & des eſcares ; & les malades ſouvent ſont ſuffoqués par la pourriture qui s'en détache.

Cette nouvelle Fumigation l'emporte de beaucoup ſur les frictions

dans les ulceres qui viennent aux aîles du nez & dans les narines & concrétions polypeuſes qui s'y forment, dans le gouflement des os de la pommette & des os du crâne. Les douleurs intolérables qui accompagnent ces ſymptômes, ſont promptement appaiſés par le contact de la vapeur mercurielle qui les frappe, & en peu de jours on voit ces accidens redoutables diminuer.

On a été forcé quelquefois de ſe ſervir du cinnabre en Fumigation, dans de pareilles circonſtances; mais cette préparation dont tout le monde connoît les funeſtes effets, ne peut être miſe en parallele avec notre reméde fumigatoire : celui-ci qui eſt ſans odeur, peut être appliqué à toutes les parties de la tête à laquelle il n'eſt pas poſſible de faire de frictions; je l'ai même employé avec beaucoup de ſuccès,

dans

dans les opthalmies véroliques venues à la ſuite de gonorrhées ſupprimées. Les paupieres tuméfiées, le ſac lacrymal gonflé, la conjonctive bourſouflée, & la cornée tranſparante devenue plus épaiſſe, menaçoient les yeux d'une ruine prochaine, par l'action corroſive de l'humeur vérolique dont toutes ces parties étoient imbibées. Après les avoir humectées par des lotions adouciſſantes, & modéré la violence de l'inflammation & des douleurs par quelques ſaignées, j'expoſois avec ſécurité ces parties malades à la vapeur mercurielle, & en fort peu de jours, les ſymptômes diminuoient. Je ne bornois pas toute la cure à cette application locale; je la rendois générale, & les malades guériſſoient heureuſement, ſans voir reparoître d'écoulement par l'urèthre, comme cela arrive fort ſouvent dans les autres méthodes.

On desire depuis long-tems un reméde préservatif contre les Maladies Vénériennes : l'art l'a-t-il en sa puissance ? c'est ce que je ne crois pas. Mais je pense que la Fumigation prise immédiatement après le commerce impur par lequel on s'est exposé au danger, peut en avoir l'effet. Je ne puis pas douter que le mercure dans cette division, qui est la plus grande possible, n'ait une action efficace sur un miasme vénérien récemment insinué dans les pores, & qui n'a pas eu le tems de parvenir dans la masse du sang ; & qu'il n'opére avec énergie sur un principe de maladie qui n'est pas encore généré, lui qui peut détruire & anéantir les symptômes mêmes les plus horribles de la Vérole.

C'est donc probablement une espéce de préservatif ; mais je n'en ga-

rantis pas la certitude. Cependant, comme il n'exige qu'un régime doux, qu'il n'aſſujettit à aucun reméde intérieur, à aucune retraite, & qu'il eſt indépendant des ſaiſons, je crois qu'aucun de ceux qui auront eu un commerce ſuſpect, n'héſitera à en faire uſage.

Un autre avantage, c'eſt le ſecret : on ſe dérobe à la curioſité indiſcréte des domeſtiques, à la vigilance de ceux dont on redoute l'inſpection ; par ce moyen les fautes ſeront couvertes d'un voile épais, & la bonne intelligence ſera maintenue dans les familles.

Les remedes des Charlatans ont fait preſqu'autant de mal, que le mal vénérien lui-même. Ne ſeroit-il pas poſſible au Gouvernement d'arrêter, par de ſages diſpoſitions le progrès de ce fléau deſtructeur de la population ? Il

me ſemble que, ſans ſurcharger l'Etat, on pourroit faire des établiſſemens dans les principales villes du Royaume; pour préparer aux Citoyens des ſecours efficaces & peu diſpendieux. Juſqu'ici les Provinces & la Capitale elle même en ont été privées. Il n'y a que Bicêtre où l'on traite gratuitement les indigens; mais que cette reſſource eſt foible à proportion du grand nombre de malheureux qui s'y préſentent, & combien périſſent avant de pouvoir y être admis? Par une méthode auſſi ſimple que celle que je propoſe, on pourra conſerver à peu de frais une foule de Citoyens, qui par leur induſtrie dédommageront l'Etat de la foible dépenſe qu'il aura faite pour eux, & on arrêtera la propagation d'un mal qui ſe perpétue faute de ſecours.

Quelle commodité n'aura pas cette

méthode pour les nourrices qui alaitent des enfans malades, pour les femmes enceintes & pour des enfans qui engendrés au ſein de la débauche, apportent preſqu'en naiſſant les marques honteuſes de la ſource impure de leur origine.

On ne peut à ce premier âge, ſans les expoſer au plus grand péril, leur donner le ſublimé corroſif. Les frictions ſont impraticables : la texture de leur peau trop délicate, & l'urine qui la mouille continuellement, forment un obſtacle inſurmontable. La vapeur mercurielle eſt donc le ſeul moyen capable de les garantir d'une mort inévitable.

CHAPITRE XIII.

Du Traitement mixte.

JE veux faire une derniere obſervation touchant la préférence du mercure appliqué à l'extérieur du corps, ſur toutes les autres manieres de l'adminiſtrer.

De grands Praticiens ayant commencé des traitemens par les pilulles de Keyſer, & les voyant inſuffiſantes, pour extirper radicalement un ancien virus, ont employé avec quelque ſuccès les frictions, pour accélérer l'effet du remede intérieur. Cette ſage pratique a quelquefois produit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. On a moins forcé ſur l'uſage des pilulles, & les accidens ont été moins grands. On s'en eſt auſſi ſervi dans l'uſage du ſublimé corroſif. Les ſymptômes du

mal Vénérien ſe ſont plus promptement appaiſés, les fonctions de la nature ont été moins dérangées, & les malades ont éprouvé moins de déſordres.

Eſt-ce au ſublimé? eſt-ce aux pilulles de Keyſer que l'on doit ces guériſons? Il eſt évident, par tout ce que j'ai dit, & que tout le monde connoît, que ſans les frictions, les maladies euſſent été plus longues, plus difficiles à guérir, & les corps plus délabrés. C'eſt donc aux frictions qu'on les doit principalement. Le mercure appliqué à l'extérieur du corps eſt donc le plus ſûr moyen, pour obtenir une cure radicale; mais s'il ſe rencontre quelques maladies rebelles & difficiles qui exigent un traitement mixte, il faut au moins le dépouiller des inconvéniens qu'il entraîne après lui, tant qu'il y entre

de ces ſels mercuriels dont nous venons d'expoſer les ravages; & ſi nous devons donner du mercure intérieurement, donnons la liqueur mercurielle ci-devant décrite, ou ſeule, en y ajoutant quelque ſirop, ou miſe dans quelque ptiſanne convenable à la maladie; c'eſt ce que j'ai fait moi-même, très-rarement à la vérité, lorſque croyant devoir accorder aux circonſtances un traitement mixte, j'ai donné deux, trois ou quatre onces de cette liqueur, bien entendu que ce remede n'étant qu'auxiliaire, je n'en expoſois pas moins les malades à la Fumigation.

Je crois avoir rempli l'objet que je me ſuis propoſé dans ce petit Ouvrage. Je ſouhaite qu'il puiſſe faire tout le bien que j'ai lieu d'en attendre, d'après tant d'épreuves conſtamment heureuſes.

Je devois encore à mes Concitoyens ce gage de l'amour que je leur ai porté, & des efforts que j'ai faits en tout tems, pour les soulager dans leurs maux. D'autres parcourant la même carriere, pourront, peut-être, aller plus loin que moi, dans leurs découvertes, & trouver des moyens plus faciles que cette nouvelle méthode. Je les exhorte à prendre toujours l'expérience pour guide, & à soumettre leurs cures à l'épreuve du tems, qui seul a le droit, ou de reclamer contre les innovations, ou de décider en leur faveur.

CHAPITRE XIV.

Deſcription de la boîte propre à donner la Fumigation, & du chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un & de l'autre ſexe.

LES Anciens ſe ſervoient pour donner la Fumigation, de la tente ou pavillon dont j'ai fait mention : le malade qui étoit placé deſſous, reſpiroit la vapeur des poudres ou paſtilles qu'on jettoit ſur le feu. Cette fumée ſouvent trop épaiſſe & chargée de parties arſénicales & corroſives, lui ôtoit la reſpiration, avant que toute l'habitude du corps en fût environnée. Quelquefois il avoit la tête dehors ; mais la vapeur paſſant avec facilité à travers l'étoffe qui formoit la tente, n'avoit pas le temps de s'appliquer au corps,

& le malade en reſpiroit toujours aſſez pour en être violemment incommodé.

Pour éviter tous ces inconvéniens, & réduire à une méthode conſtante l'application du mercure à toute l'habitude du corps, j'ai fait conſtruire une machine dont voici la deſcription ſommaire.

Cette machine eſt une eſpece de boîte en quarré long, dans laquelle le malade eſt renfermé, & aſſis ſur un ſiege percé & mobile, par le moyen de cremailléres, lequel peut être hauſſé ou baiſſé, à raiſon de la taille plus ou moins grande des malades.

Le plancher qui eſt au-deſſous eſt percé d'un trou quarré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la poudre fumigatoire.

Au niveau de ce plancher, à l'un

des côtés de la boîte, eſt une ouverture à couliſſe, par laquelle on jette la poudre ſur le feu.

Au haut de la boîte eſt auſſi une ouverture à couliſſe pour le paſſage du col, laquelle étant fermée par la piece qui s'y ajuſte laiſſe la tête en dehors. Pour que la vapeur ſoit plus long-tems retenue dans la boîte, on obſervera d'entourer lâchement le col du malade avec une ſerviette.

Lorſqu'il s'agira de donner des Fumigations particulieres aux parties génitales de l'un ou de l'autre ſexe on ſe ſervira du chevalet dont les proportions, ainſi que celles de la boîte ſont déſignées avec préciſion, au moyen d'une échelle, dans les planches premiere & ſeconde.

On trouvera repréſenté ſur les mêmes planches le fourneau pour la boîte & celui pour le chevalet.

Disposition du lieu propre à donner la Fumigation dans les Hôpitaux.

POUR éviter les inconvéniens qui pourroient arriver à ceux qui administreroient la Fumigation à un grand nombre de malades à la fois, il est nécessaire que le lieu soit disposé de façon qu'il y ait à chaque extrêmité de la piéce au dessous du plat-fond, une croisée ou ouverture, pour que la vapeur mercurielle soit entraînée par le courant d'air : cette croisée se fermera ou s'ouvrira suivant le besoin. Il sera nécessaire aussi de séparer la piéce, suivant sa longueur, par une cloison ; à chaque extrêmité de laquelle on pratique une porte.

On adossera les boîtes contre cette cloison, de maniere que les ouvertures qui sont au niveau de leur plancher, répondent à de pareilles ouvertures

pratiquées dans la cloiſon, à chacune deſquelles ſera ajuſtée une couliſſe avec une trape qui ſe lévera & ſe baiſſera facilement. On pourra ſi l'on veut dans cette piéce conſtruire en maçonnerie des machines propres à recevoir la Fumigation, ſuivant les proportions que j'en ai données.

AVERTISSEMENT

Sur les Procès-Verbaux qui ſuivent.

QUELQUE raſſuré que je puſſe être par une ſi longue expérience du ſuccès de ma méthode, je n'ai voulu cependant la donner au Public, qu'après en avoir expoſé les effets ſous les yeux des Maîtres de l'Art des deux claſſes, & en préſence de pluſieurs Officiers généraux.

Pour remplir ces vues, j'établis au

mois d'Août 1772, un hôpital privé, où je reçus, logeai, nourris, entretins à mes frais, & guéris les malades désignés aux Procès-Verbaux qui suivent, & à la visite desquels j'invitai,

MESSIEURS,

De Vernage, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Belleteste, ancien Doyen de la Faculté & Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Bercher, ancien Doyen de la Faculté, ancien premier Médecin de l'armée du Rhin, & premier Medecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Munier, Docteur en Médecine & Médecin des Invalides.

Mac-Mahon, ancien Médecin des Hôpitaux de l'armée & Médecin de l'Ecole Royale Militaire.

Hosty, Docteur-Régent de la Faculté.

Maloet, Médecin de Mesdames & Médecin de l'Hôpital de la Charité.

Le Thieullier, Doyen de la Faculté.

Thierry de Bussy, Médecin de l'Hôpital de la Charité.

Dumangin, Docteur-Régent de la Faculté.

Vicq-d'Azir, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine & de l'Académie Royale des Sciences.

Lalouette fils, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, chargé par moi de l'administration de ce petit Hôpital.

Moreau, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu.

Du Fouarre, Chirurgien-Major des Gardes Françoises.

Sabatier, Chirurgien Major des Invalides.

Pipelet

Pipelet de l'Académie Royale de Chirurgie.

Majault, premier Chirurgien de M. le Comte d'Artois, de l'Académie Royale de Chirurgie.

Chambon, Chirurgien de l'Hôpital des Gardes Françoises.

Silvy, Chirurgien des écuries de la Reine, chargé de la partie chirurgicale dudit Hôpital.

Lesquels ont visité les malades nommés aux Procès-Verbaux, à leur entrée audit Hôpital, pendant le cours du traitement & à leur sortie, après la guérison, & du tout ont dressé les Procès-Verbaux d'entrée, de sortie & de guérison.

Entre les Officiers Généraux qui ont bien voulu être témoins de ce traitement, je ne nommerai que ceux qui m'ont permis de les citer.

MESSIEURS,

Le Comte d'Hérouville.
Le Marquis de Roquépine.
Le Comte de Saluces.
Le Chevalier d'Arcy.
Le Chevalier de Bongard.
Le Chevalier d'Elbé.

On doit obſerver au Lecteur que ces Procès-Verbaux ne ſont autre choſe que des rapports écrits ſur le champ, ſous la dictée des malades. Aujourd'hui que je crois devoir les joindre à ma méthode, pour la ſatiſfaction du Public, je n'ai garde de me permettre la moindre correction, parce que je ne pourrois le faire ſans violer une ſorte de reſpect qu'on doit à des actes de cette nature.

Si je ſupprime les noms des malades inſcrits dans les originaux, j'ai cru

devoir le faire par égard pour eux, & pour ne pas rendre public un secret confié à la discrétion due à mon état.

PROCÈS-VERBAUX D'ENTRÉE.

Entrée du Mardi 11 Août 1772.

ETIENNE...... âgé de 19 ans, malade depuis sept mois, eut d'abord une chaudepisse qui coula pendant douze jours. L'écoulement une fois cessé, il s'exposa de nouveau. Il lui survint un phimosis avec un bubon qui subsiste encore avec beaucoup de dureté, & un chancre considérable faisant une excavation qui s'étend jusqu'à la couronne du gland.

LOUIS...... âgé de 21 ans, eut une chaudepisse, il y a neuf mois qui

coula pendant un mois & pour laquelle il n'a fait aucun remede. Sont survenues ensuite des pustules par toute l'habitude du corps dont il ne reste que quelques-unes au scrotum & à la racine de la verge.

Pendant les quatre mois qui suivirent la suppression de l'écoulement, il fit usage de pilulles au nombre de dix par jour & de prisannes qui l'évacuerent avec de grandes coliques. Malgré ces remedes les glandes maxillaires se sont engorgées ; une de ces glandes a suppuré & une autre a une fluctuation sensible.

Il y a aussi des excoriations à la couronne du gland & il sent des douleurs nocturnes.

JOSEPH..... âgé de 40 ans, a eu il y a douze ans, des chancres & bubons dont il fut guéri. Il y a quatre

ans, il eut une chaudepiſſe & des chancres pour leſquels il s'eſt fait traiter, & dont il s'eſt cru guéri.

Sans s'être expoſé de nouveau, il lui ſurvint des douleurs ſourdes dans la jambe droite, qui inſenſiblement ſont augmentées, & il a paru une exoſtoſe dans la partie moyenne & inférieure du tibia; douleurs dans les membres & aux reins; depuis quinze jours il y a douleurs à l'oreille droite, & écoulement purulent; les gencives gonflées, ſuſpicion de ſcorbut.

Jean-Baptiste. . . . âgé de vingt-deux ans, eut il y a quatre ans, une chaudepiſſe cordée; il rendit du ſang, & il ne fut pas traité. L'écoulement ſubſiſta pendant deux ans, pendant leſquels il vécut avec une femme; enſuite l'écoulement s'arrêta ſans aucun remède. Il lui ſurvint des puſ-

tules par toutel'habitude du corps, qui furent ſuivies d'une fievre quotidienne qui dura huitmois, avec gonflement à la ratte & autres parties adjacentes, lequel a ſubſiſté dans le même état, juſqu'à il y a un mois qu'il a ſenſiblement augmenté, de maniere qu'il forme aujourd'hui une tumeur très-conſidérable : nota que cette tumeur peut n'être pas vérolique.

Il s'eſt expoſé au mois d'Octobre dernier, & la chaudepiſſe a reparu avec des poireaux. L'écoulement étant ceſſé ſans remédes, il ſe hazarda de nouveau. Depuis un mois il a paru un bubon dans l'aîne gauche, avec engorgement dans les glandes du voiſinage. Il y a auſſi un chancre conſidérable rongeant la partie ſupérieure du gland ; inſomnies, douleurs par tout le corps.

HENRI. . . . . âgé de 42 ans, eut, il y a dix ans, une chaudepisse qui tomba dans les bourses ; il passa les remédes à Bicêtre, & il guérit.

Renvoyé à Bicêtre pour maladie de l'urethre qui exige des bougies avant de pouvoir être traité.

Au mois de Février dernier, il gagna une chaudepisse & des chancres, lesquels n'ont pas été traités. Il a actuellement un paraphimosis avec étranglement, boursouflement & deux chancres dont un ronge une partie du gland, & l'autre sur le prépuce qui est renversé. Dans l'aîne gauche, une glande mobile de la grosseur d'une noix, & une petite à côté ; plus un écoulement par l'oreille sans douleur ; celui par la verge continue ; douleurs nocturnes dans les membres ; difficulté d'uriner, & douleurs en urinant.

PIERRE-JEAN. . . . , âgé de 22 ans, malade depuis six mois d'un chancre,

avec un paraphimoſis qui a détruit une partie du prépuce : cette maladie n'a pas été traitée. Il a depuis environ cinq mois un poulain qui a ſuppuré à pluſieurs fois ; il ſuinte encore, & eſt accompagné de duretés ; il ne reſte pour ſymptômes que les duretés du bubon.

Pierre D. . . . . âgé de 20 ans, eut une chaudepiſſe, il y a deux ans, qui ne fut pas traitée, qui a coulé & inſenſiblement diminué juſqu'à la Saint Martin qu'il en a attrappé une autre avec des chancres. En ce tems-là parut un engorgement dans les glandes de l'aîne droite, qui a formé un poulain qui ſuppure depuis environ quinze jours ; l'écoulement par la verge ſubſiſte toujours ; il a un petit chancre ſur le prépuce ; il a des douleurs dans tous les membres, & une très-vive

dans la jambe droite près le genoüil ; ces douleurs étoient beaucoup plus violentes avant l'ouverture du poulain ; douleurs nocturnes à la tête.

Henri A.... âgé de 20 ans, malade depuis six semaines d'un phimosis, avec chancres & beaucoup de suppuration, & engorgement dans toutes les glandes des aînes ; douleurs dans tous les membres.

Luc B.... âgé de 25 ans, malade depuis deux ans & demi d'une chaudepisse avec engorgement dans les glandes des aînes, laquelle a toujours coulé jusqu'à présent. Elle a été traitée avec des pillules & ptisannes qui lui donnoient des douleurs considérables dans l'estomach avec envie de vomir. Après l'usage de ces remédes, le malade s'est trouvé dans

une telle ſituation, qu'il vomiſſoit tous les alimens qu'il prenoit : le traitement a duré ſix mois. Après cela il a eu un ſecond traitement qui a duré deux mois ; la chaudepiſſe eſt tombée dans les bourſes ; après cela lui ſont ſurvenus des chancres & enſuite un phimoſis qui ſubſiſte avec des douleurs dans les membres, & principalement dans les reins ; ce qui l'empêche de demeurer au lit.

Signé. Devernage, Belletête, Moreau, Munier, Vicq d'Azir, Dufouarre, Macmahon, Bercher, Silvy, Maloet, Sabatier, Dumangin, Majault.

Renvoyé aux Invalides le 30 Septembre 1772, pour continuer les panſemens d'un ulcere qui n'étoit plus vénérien.

MICHEL F. . . . . Soldat invalide, eſt entré aux infirmeries de l'Hôtel, le 15 Mars 1772, pour des chancres ſur le gland. Il a été mis à l'uſage des frictions le 26 du même mois, après

les préparations ufitées. Il s'eſt formé pendant le traitement un bubon à l'aîne gauche, lequel eſt venu à ſuppuration, & a enſuite degénéré en un ulcére de mauvais caractère. Le traitement a été porté juſqu'à quatre onces de pommade, ſans aucune diminution de ſymptômes, & ſans ſalivation. Il a duré vingt-huit jours, après leſquels le malade a été mis au lait qu'il a continué de prendre pendant longtems.

Les chancres ayant fait du progrès, on a commencé à donner des dragées de Keyſer le 13 Mai 1772; elles ont été continuées pendant trente-deux jours, ſans autre effet que de donner beaucoup de foibleſſe au malade. Il en a pris en tout cinq cens quatre-vingt-dix, & les ſymptômes ont fait du progrès, au lieu de diminuer. On a recommencé les frictions le 18 Juil-

let 1772, mais on a été obligé de les cesser au bout de quelque tems, parce que l'état du malade empiroit d'une maniere visible. La dose d'onguent employé à cette seconde fois a été de quinze gros en douze ou quatorze jours.

Les symptômes au moment où le malade a été remis à M. de Lalouette, c'est-à-dire, le 16 Août 1772, étoient un chancre considérable sur le gland qui avoit déjà consumé la moitié de cette partie; un ulcere à l'aîne gauche résultant du bubon & d'un mauvais caractere. Des douleurs violentes dans les lieux affectés & dans le reste du corps. Un amaigrissement considérable & des insomnies.

LOUIS D...... âgé de 23 ans, entré le 4 Septembre 1772, malade depuis cinq mois d'un bubon consi-

dérable dans l'aîne gauche, lequel ſubſiſte encore dans toute ſon étendue, aprés avoir un peu ſuppuré. Le malade eſt attaqué de douleurs très-vives dans tous les membres qui l'empêchent de travailler.

MICHEL D..... âgé de 42 ans, entré le 4 Septembre 1772, malade depuis environ quatre ans & demi, eut d'abord un chancre de la grandeur d'une piece de vingt-quatre ſols ſur le prépuce, lequel n'a pas été traité.

Depuis ce tems juſqu'à il y a environ quatre mois, il a paru à différens tems des boutons puſtuleux qui enfin à cette époque ſont devenus ſi nombreux que la plus grande partie du corps en étoit couverte.

Maintenant il a une large puſtulle dans le conduit de l'oreille droite

avec un écoulement purulent; une autre large & profonde occupant l'aîne gauche du nez; plusieurs autres tant sur le visage que sur les bras, le ventre, la poitrine, &c. & un nombre infini de petites.

Depuis l'éruption de ces pustules, sont survenues des douleurs très-violentes dans les bras, les jambes, les reins, &c. avec un tremblement considérable dans les membres, au point de l'empêcher de marcher; des douleurs nocturnes extrêmement vives, & cessation totale du sommeil.

JEAN G..... âgé de 26 ans, entré le 4 Septembre 1772, eut il y a un an une chaudepisse cordée, laquelle a été traitée pendant trois mois par le sublimé corrosif, les frictions & les pilulles mercurielles. L'écoulement une fois cessé, le malade

s'expoſa de nouveau. Il reprit une nouvelle chaudepiſſe qui dura peu de jours & il ſortit du ſang par la verge.

En Février dernier, il gagna une nouvelle chaudepiſſe qui dura ſix ſemaines, qui fut encore traitée par le ſublimé corroſif. L'écoulement ceſſa, & parurent alors des chancres ſur le prépuce qui durerent quatre mois. A peine diſparus, le malade s'expoſa de nouveau. Alors parurent deux bubons qui ſont dégénérés en ulceres de très-mauvais caractere. Ils conſtituent le mal actuel avec un écoulement par la verge qui depuis un mois eſt très-abondant. Il a des douleurs fort conſidérables dans les membres. Ces douleurs augmentent pendant la nuit & l'empêchent de dormir.

Signé, de Vernage, Munier, Silvy, Hoſty, Maloet, Mac-Mahon, du Fouarre, Vicq-d'Azir, Dumangin.

Entrée du 23 Septembre 1772.

François Marin H...... âgé de 24 ans, malade depuis deux mois, eut il y a deux ans & demi une chaudepiſſe cordée qui tomba dans les bourſes, dont il reſte actuellement un gonflement dans les teſticules, & à la ſuite de laquelle il eſt reſté des glandes engorgées.

Etat actuel.

Un phimoſis avec un chancre à l'intérieur & au bout du prépuce & ſans doute d'autres chancres au-dedans qui ſe manifeſtent par des duretés & une ſuppuration abondante.

Pierre Sto...... âgé de 24 ans, eut il y a trois ans une chaudepiſſe qui coula pendant ſix mois, s'éteignit d'elle-même, & depuis ce tems reparoiſſoit à chaque mois.

Etat

Etat actuel.

Un phimosis, un poireau apparent à l'extrémité du gland, un bubon gros & dur à l'aîne droite.

Jean Vin...... âgé de 23 ans, malade depuis cinq ans d'une chaude-pisse cordée qu'il a guérie lui-même. Il y a trois ans qu'il s'exposa & qu'il parut un poulain qu'on fit suppurer, & il fut traité. A la suite du traitement survinrent des douleurs dans la jambe du même côté. Il eut, il y a un an, une nouvelle chaudepisse qui dura quatre mois sans traitement ; & ensuite survinrent des chancres & un poulain dans l'aîne gauche.

Etat actuel.

Un grand nombre de petits chancres à l'extrêmité du prépuce qui est resséré & tuméfié ; des pustules très-nom-

breuſes ſiſes dans toutes les parties du corps : ces puſtulles ſont fort petites.

Jacques-Joachim L. . . . âgé de 26 ans, malade depuis dix-huit mois d'abord d'une ſuppuration dans le rectum, & de puſtulles autour de l'anus, qui ont duré environ ſix mois. Enſuite ont paru des puſtulles à la tête & aux parties. Survinrent enſuite des poireaux à la verge.

Etat actuel.

Des puſtulles larges & non-équivoques au front, au col, au menton, & trois rhagades près de l'anus, une large & profonde, & deux petites.

Signé. de Vernage, Dufouarre, Vicq d'Azir, Silvy, Bercher, Munier, Moreau, Hoſty, Sabatier, Macmahon, Pipelet, Maloet, Majault.

Entrée du 23 Octobre 1772.

Pierre Bo. . . . . âgé de 20 ans, malade depuis un an, d'une chaude-pisse qui a toujours coulé depuis six mois; il est survenu une quantité innombrable de poireaux considérables, tant au prépuce qu'au gland; engorgement dans les glandes des aînes du côté gauche; douleurs dans les membres.

Guillaume G. . . . . âgé de 18 ans, malade depuis deux ans, d'une chaudepisse qui s'est arrêtée à différentes reprises; a actuellement le même écoulement, & depuis quatre mois un chancre à la partie externe du prépuce qui est très-boursouflé; un poulain du côté droit, avec un engorgement dans les glandes de l'aîne gauche; douleurs dans les membres, insomnies.

Louis M. . . . . âgé de 31 ans, malade depuis cinq mois d'un phimosis, avec duretés à la partie interne du prépuce, où existent sans doute chancres ou poireaux. Il a les glandes des aînes engorgées, & un nombre infini de pustulles au visage, & plusieurs éparses çà & là sur toute l'habitude du corps.

Pierre-Cornelius W. . . . . âgé de 18 ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse. Depuis deux mois il a un poulain très-gros, dur & considérable dans l'aîne droite; douleurs dans les membres.

Jean-Gabriel B. . . . . âgé de 24 ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse, chancres & poulains. Depuis deux mois sont survenus un chancre au prépuce, près le filet, & un bubon considérable à l'aîne gauche.

Jean Vo. . . . . âgé de 19 ans, malade depuis quinze mois, eut d'abord chancres, poireaux & poulains. Depuis ſix mois ſont ſurvenus des chancres à la couronne du gland, qui ſont diminués, & ne ſont actuellement que des excoriations très nombreuſes. Depuis deux mois ſe ſont élevés des condilômes gros & en grand nombre, entre les cuiſſes & autour de l'anus.

La note ſuivante eſt de la main de M. Sabatier. *Les ſix premiers ſont exceſſivement malades.*

Le nommé Charles. . . . . âgé de 21 ans, malade depuis trois mois d'une chaudepiſſe, chancres & deux petits poulains; difficulté d'uriner, & douleurs dans les membres.

Signé. de Vernage, Moreau, Belletête, Hoſty, Dufouarre, Bercher, Sabatier, Silvy, Macmahon, Maloet, Le Thieullier, Pipelet, Vicq d'Azir, Thierry de Buſſi, Chambon.

PROCÈS-VERBAUX DE SORTIES.

Sortie du 23 Septembre 1772.

Nota On a rappellé mot à mot l'état dans lequel étoient les malades lorsqu'ils sont entrés.

ETIENNE. . . . . âgé de 19 ans, malade depuis sept mois, eut d'abord une chaudepisse qui coula pendant douze jours ; l'écoulement une fois cessé, il s'exposa de nouveau ; il lui survint un phimosis avec un bubon qui subsiste encore avec beaucoup de dureté, & un chancre considérable faisant une excavation qui s'étend jusqu'à la couronne du gland.

LUC B. . . . . âgé de 25 ans, malade depuis deux ans & demi d'une chaudepisse avec engorgement dans les glandes des aînes, laquelle a toujours coulé jusqu'à présent. Elle a été traitée avec des pillules & ptisannes qui lui donnoient des douleurs con-

ſidérables dans l'eſtomach, avec envie de vomir. Après l'uſage de ces remédes, le malade s'eſt trouvé dans une telle ſituation qu'il vomiſſoit tous les alimens qu'il prenoit : ce traitement a duré ſix mois. Après cela il a eu un ſecond traitement qui a duré deux mois ; la chaudepiſſe eſt tombée dans les bourſes ; après cela ſont ſurvenus des chancres, & enſuite un phimoſis qui ſubſiſte avec douleurs dans les membres, principalement dans les reins, ce qui l'empêche de demeurer au lit.

Après avoir examiné les deux malades ci-deſſus dénommés, nous les certifions guéris.

Signé. de Vernage, Dufouarre, Bercher, Maloet, Pipelet, Vicq d'Azir, Moreau, Macmahon, Majault, Munier, Thierry de Buſſy, Hoſty, Silvy, Dumangin, Sabatier.

Sortie du 21 Octobre 1772.

Joseph. . . . . âgé de 40 ans, a eu, il y a douze ans, des chancres & des bubons dont il fut guéri. Il y a quatre ans il eut une chaudepiſſe & des chancres pour leſquels il s'eſt fait traiter, & dont il s'eſt cru guéri.

Sans s'être expoſé de nouveau, ſurvinrent des douleurs ſourdes dans la jambe droite, qui inſenſiblement ſont augmentées. Il a paru une exoſtoſe dans la partie moyenne & inférieure du tibia; douleurs dans les membres & aux reins; depuis quinze jours, douleurs à l'oreille droite, & écoulement purulent, gencives gonflées, ſuſpicion de ſcorbut.

Pierre-Jean. . . . . âgé de 22 ans, malade depuis ſix mois d'un chancre avec paraphimoſis qui a dé-

truit une partie du prépuce : cette maladie n'a pas été traitée. Il a depuis environ cinq mois un poulain qui a ſuppuré à pluſieurs fois. Il ſuinte encore, & eſt accompagné de duretés. Il ne reſte pour ſymptômes que les duretés du bubon.

Henri A...... âgé de 20 ans, malade depuis ſix ſemaines d'un phimoſis avec chancres & beaucoup de ſuppuration & engorgement dans toutes les glandes des aînes. Douleurs dans les membres.

Michel D...... âgé de 42 ans, entré le 4 Septembre 1772, malade depuis environ quatre ans & demi, eut d'abord un chancre de la grandeur d'une piece de vingt-quatre ſols ſur le prépuce, lequel n'a pas été traité.

Depuis ce tems, juſqu'à il y a environ quatre mois, il a paru à différens tems des boutons puſtuleux qui enfin à cette époque ſont devenus ſi nombreux que la plus grande partie du corps en étoit couverte.

Maintenant il a une large puſtule dans le conduit de l'oreille droite avec un écoulement purulent, une autre large & profonde occupant l'aîle gauche du nez; pluſieurs autres tant ſur les bras que ſur le viſage, le ventre, la poitrine, &c. & un nombre infini de petites.

Depuis l'éruption de ces puſtules, ſont ſurvenus des douleurs très-violentes dans les bras, les jambes, les reins, &c. avec un tremblement conſidérable dans les membres au point de l'empêcher de marcher. Des douleurs nocturnes extrêmement vives & ceſſation totale de ſommeil.

FRANÇOIS MARIN H...... âgé de 24 ans, malade depuis deux mois, eut il y a deux ans & demi une chaudepiſſe cordée qui tomba dans les bourſes dont il reſte actuellement un gonflement aux teſticules & à la ſuite de laquelle il eſt reſté des glandes engorgées.

Etat actuel.

Un phimoſis avec un chancre à l'intérieur & au bout du prépuce, & ſans doute d'autres chancres au-dedans qui ſe manifeſtent par des duretés & une ſuppuration abondante.

JEAN G...... âgé de 26 ans, entré le 4 Septembre 1772, eût il y a un an une chaudepiſſe cordée, laquelle a été traitée pendant trois mois par le ſublimé corroſif, les frictions & les pilulles mercurielles. L'écoulement une fois ceſſé, le malade s'expoſa de

nouveau ; il reprit une nouvelle chaudepiſſe qui dura peu de jours, & il ſortit du ſang par la verge.

En Février dernier, il gagna une nouvelle chaudepiſſe qui dura ſix ſemaines & fut encore traitée par le ſublimé corroſif. L'écoulement ceſſa ; & parurent alors des chancres ſur le prépuce qui durerent quatre mois. A peine diſparus, le malade s'expoſa de nouveau. Parurent alors deux bubons qui ont dégénéré en ulceres de très-mauvais caractere. Ils conſtituent le mal actuel avec un écoulement par la verge qui depuis un mois eſt très-abondant. Il a des douleurs conſidérables dans les membres. Ces douleurs augmentent pendant la nuit & l'empêchent de dormir.

Louis D...... âgé de 23 ans, entré le 4 Septembre 1772, malade depuis

cinq mois d'un bubon conſidérable dans l'aîne gauche, lequel ſubſiſte encore dans toute ſon étendue, après avoir un peu ſuppuré. Le malade eſt attaqué de douleurs très-vives dans tous les membres qui l'empêchent de travailler.

JACQUES JOACHIM L...... âgé de 26 ans, malade depuis dix-huit mois, d'abord d'une ſuppuration dans le rectum & de puſtules autour de l'anus qui ont duré environ ſix mois, enſuite ont paru des puſtules à la tête & aux parties; ſurvinrent enſuite des poireaux à la verge.

Etat actuel.

Des puſtules larges & non équivoques au front, au col, au menton & trois rhagades près de l'anus, une large & profonde & deux petites.

Nous ſouſſignés, certifions qu'après

avoir visité les malades ci-dessus, nous avons remarqué les symptômes observés à chacun d'eux, disparus. A Paris ce 21 Octobre 1772.

Signé, de Vernage, Moreau, Hosty, Bercher, Maloet, du Fouarre, Vicq-d'Azir, Sabatier, Mac-Mahon, Silvy, Belleteste, Chambon, le Thieullier, Thierry de Bussy, Pipelet.

Sortie du 16 Décembre 1772.

PIERRE-CORNELIUS W. . . . âgé de dix-huit ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse. Depuis deux mois il a un poulain très-gros, dur & considérable dans l'aîne droite; douleurs dans les membres.

JEAN VO. . . . . âgé de 19 ans, malade depuis quinze mois, eut d'abord chancres, poireaux & poulains. Depuis six mois sont revenus des

chancres à la couronne du gland, qui ſont diminués, & ne ſont actuellement que des excoriations très-nombreuſes. Depuis deux mois ſe ſont élevés des condylômes gros & en grand nombre, entre les cuiſſes & autour de l'anus.

Louis B.... âgé de 21 ans, eut une chaudepiſſe il y a neuf mois, qui coula pendant un mois, pour laquelle il n'a fait aucun reméde; ſont ſurvenues enſuite des puſtulles par toute l'habitude du corps, dont il ne reſte que quelques-unes au ſcrotum & à la racine de la verge.

Pendant les quatre mois qui ſuivirent la ſuppreſſion de l'écoulement, il fit uſage de pillules au nombre de dix par jour, & de ptiſannes qui l'évacuerent avec de grandes coliques.

Malgré ces remédes, les glandes

maxillaires ſe ſont engorgées, dont une a ſuppuré, & une autre a une fluctuation ſenſible.

Il a auſſi des excoriations à la couronne du gland, & il ſent des douleurs nocturnes.

JEAN-BAPTISTE. . . . . âgé de 22 ans, eut, il y a quatre ans, une chaudepiſſe cordée, rendit du ſang & ne fut pas traité. L'écoulement ſubſiſta pendant deux ans, pendant leſquels il vécut avec une femme; enſuite l'écoulement s'arrêta ſans aucun reméde. Il lui ſurvint des puſtulles par toute l'habitude du corps, qui furent ſuivies d'une fievre quotidienne qui dura huit mois avec gonflement à la ratte & autres parties adjacentes, lequel a ſubſiſté dans le même état, juſqu'à il y a un mois, qu'il a ſenſiblement augmenté, de maniere qu'il forme

forme aujourd'hui une tumeur très-considérable. Nota que cette tumeur peut n'être pas vérolique.

Il s'est exposé au mois d'Octobre dernier, & la chaudepisse a reparu avec des poireaux. L'écoulement étant cessé sans remédes, il se hazarda de nouveau. Depuis un mois il a paru un bubon dans l'aîne gauche avec engorgement dans les glandes du voisinage; il y a aussi un chancre considérable rongeant la partie supérieure du gland; insomnies, douleurs par tout le corps.

Le nommé CHARLES. . . . . âgé de 21 ans, malade depuis trois mois d'une chaudepisse, chancres & deux petits poulains; difficulté d'uriner & des douleurs dans les membres.

LOUIS M. . . . . âgé de 31 ans,

malade depuis cinq mois d'un phimoſis avec duretés à la partie interne du prépuce, où exiſtent ſans doute chancres & poireaux. Il a les glandes des aînes engorgées & un nombre infini de puſtulles au viſage, & pluſieurs éparſes çà & là ſur l'habitude du corps.

Jean-Gabriel B. . . . . âgé de 24 ans, eut, il y a deux ans, une chaudepiſſe, chancres & poulains. Depuis deux mois, ſont ſurvenus un chancre au prépuce près le filet, & un bubon conſidérable à l'aîne gauche.

Guillaume G. . . . . âgé de 18 ans, malade depuis deux ans, d'une chaudepiſſe qui s'eſt arrêtée à différentes repriſes, a actuellement le même écoulement, & depuis quatre mois un chancre à la partie externe du

prépuce qui eſt très-bourſouflé ; un poulain du côté droit avec engorgement dans les glandes de l'aîne gauche, douleurs dans les membres, inſomnies.

Pierre Bo. . . . . âgé de 20 ans, malade depuis un an d'une chaudepiſſe qui a toujours coulé. Depuis ſix mois il eſt ſurvenu une quantité innombrable de poireaux conſidérables, tant au prépuce qu'au gland, engorgement dans les glandes des aînes du côté gauche ; douleurs dans les membres.

Jean Vin. . . . . âgé de 23 ans, malade depuis cinq ans d'une chaudepiſſe cordée qu'il a guérie lui-même. Il y a trois ans qu'il s'expoſa, & il parut un poulain qu'on fit ſuppurer, & il fut traité ; à la ſuite du traite-

ment ſurvinrent des douleurs dans la jambe du même côté. Il eût, il y a un an, une nouvelle chaudepiſſe qui dura quatre mois ſans traitement, & enſuite ſurvinrent des chancres & un poulain dans l'aîne gauche.

Etat actuel.

Un grand nombre de petits chancres à l'extrêmité du prépuce qui eſt reſſéré & tuméfié, des puſtulles très-nombreuſes ſiſes ſur toute la partie du corps ; ces puſtulles ſont fort petites.

Pierrb Sto. . . . . âgé de 24 ans, eut, il y a trois ans, une chaudepiſſe qui coula pendant ſix mois, s'éteignit d'elle-même, & depuis ce tems reparoiſſoit à chaque mois.

Etat actuel.

Un phimoſis, un poireau apparent

à l'extrêmité du gland, un bubon gros & dur à l'aîne droite.

Nous soussignés, avons examiné les malades ci-dessus, & avons trouvé les symptômes observés à chacun d'eux, disparus & guéris. A Paris ce 17 Décembre 1772.

Signé. de Vernage, Belletête, Bercher, Macmahon, Hosty, Maloet, Le Thieullier, Vicq d'Azir, Dumangin, Thierry de Bussy, Silvy.

PIERRE D. . . . . âgé de 20 ans, eut une chaudepisse, il y a deux ans, qui ne fut pas traitée, qui a coulé & insensiblement diminué jusqu'à la S. Martin qu'il en a attrapé une autre avec des chancres. Dans ce tems-là parut un engorgement dans les glandes de l'aîne droite, qui a formé un poulain qui suppure depuis environ quinze jours. L'écoulement par la

verge ſubſiſte toujours ; il a un petit chancre ſur le prépuce ; il a des douleurs dans les membres, & une très-vive dans la jambe droite près le genouil. Ces douleurs étoient beaucoup plus vives avant l'ouverture du poulain ; douleurs nocturnes à la tête.

Pour ce qui regarde le nommé Pierre D...... il continue d'être débarraſſé de tous les principaux ſymptômes de vérole générale, cependant, relativement à certains reſtes de vice local, on a des doutes ſur ſa parfaite guériſon.

Signé, Hoſty, Maloet, Vicq-d'Azir, Silvy, Bercher.

Nous ſouſſigné Gilles-Pierre Chenu, Avocat en Parlement, Conſeiller-Commiſſaire du Roi en ſon Châtelet de Paris & Cenſeur Royal, certi-

ſions à tous qu'il appartiendra, que nous avons ſuivi le traitement des Maladies Vénériennes fait dans un petit Hôpital tenu aux dépens de M. de Lalouette, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, rue de Seine, où nous nous ſommes ſouvent tranſportés, & que les certificats d'entrée, de ſortie & de guériſon mentionnés au préſent état dont chaque page a été de nous cottée & paraphée, eſt exactement conforme dans ſon contenu, ainſi que pour les ſignatures y portées aux différens états originaux qui nous ont été repréſentés, leſquels nous avons rendus à mondit ſieur de Lalouette en la poſſeſſion duquel ils ſont reſtés. En foi de quoi nous avons délivré le préſent pour ſervir & valoir ce que de raiſon. Fait en notre Hôtel ce 18 de Janvier 1773.

Signé, CHENU.

EXPLICATION.

De la Planche premiere.

Boîte propre à la Fumigation.

Fig. 1. ÉLÉVATION géométrale de la Boîte ſur la ligne des plans A, B.

Fig. 2. Profil ſur la ligne des plans G, G.

I, Couliſſe de ſix pouces quarrée, pour paſſer la Poudre Fumigatoire.

H, Plancher qui peut être conſtruit en taule à cauſe du feu.

Fig. 3. Plan du deſſus de la Boîte.

C, Couliſſe à rainure & languettes pour le paſſage du col.

Fig. 4. Plan du ſiége à la hauteur du profil D, D.

E, Trou quarré pour recevoir le fourneau.

Fig. 5. Plan du ſiege D, D, que l'on peut élever & baiſſer, les taſſeaux étant

ſur des cremailleres comme elles ſont vues au profil *fig. 2.*

Fig. 6. Elévation du fourneau F, F.

Nota. Il ne faut mettre que de la petite braiſe, & à la hauteur d'environ deux pouces. Si la chaleur étoit trop forte on baiſſeroit le couvercle du fourneau.

EXPLICATION.

De la Planche deuxieme.

Chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un & de l'autre Sexe.

Fig. 1. ÉLÉVATION du chevalet.
Fig. 2. Elévation latérale.
Fig. 3. Elévation perſpective.
Fig. 4. Plan du deſſus du chevalet.
Fig. 5. Elévation des ſupports mobiles A, A. (*).
Fig. 6. Fourneau.
Fig. 7. Cilindre pour la Fumigation de la tête & des maladies de poulmons. Les trous au bas du Cilindre ſont pour laiſſer le paſſage de l'air au fourneau qui eſt dans le Cilindre (**).

(*) Les ſupports ſerviront pour les femmes à ſoutenir les juppes faiſant l'office de pavillon & pour les hommes ils ſerviront à ſoutenir ce qui peut en les enveloppant retenir plus long-tems la vapeur.

(**) Lorſque les malades auront la tête au-deſſus du Cilindre on aura ſoin de la leur couvrir.

EXPLICATION.

De la troiſieme Planche.

Aſpect de l'appareil.

Fig. 1. FOURNEAU.

A. Cendrier.

B. Foyer.

C. Collet du fourneau.

D. Coude.

E E E E E. Cinq aludels.

F. Couvercle percé dans ſon milieu.

G. Support.

H. Planche fixée ſur le ſupport avec deux viſſes.

Fig. 2. Cucurbite cilindrique ſemblable à celle placée dans le fourneau & à laquelle eſt adapté le coude.

FAUTES A CORRIGER.

Pag. 33. *lig.* 7. fait, *lis.* faite.
37. *lig.* 21. cette, *lis.* cet.
103. *lig.* 13. continne, *lis.* continue.
106. *lig.* 16. aures, *lis.* autres.
108. *lig.* 7. tépandues, *lis.* répandues.
141 *lig.* 17. pratique, *lis.* pratiquera.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Nouvelle Méthode de traiter les Maladies Vénériennes par la Fumigation; par M.* LALOUETTE, *Chevalier de l'Ordre du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris*, &c. Je penſe que la publication de cet Ouvrage ne peut manquer d'être de la plus grande utilité, tant par les recherches & expériences de Chimie qu'il contient ſur la purification & les préparations les plus eſſentielles du Mercure, qu'à cauſe de la perfection que l'Auteur a donnée à une Méthode de guérir les Maladies Vénériennes, qui par ſes avantages mérite toute l'attention des Gens de l'Art. A Paris, ce 3 Décembre 1775.

MACQUER.

PERMISSION DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Séné-

chaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur PIERRE LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit ~~faire~~ imprimer & donner au Public *la Nouvelle Méthode de traiter les maladies Vénériennes par la Fumigation*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans

celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires; car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le trente-unième jour du mois de Décembre, l'an mil ſept cent ſoixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

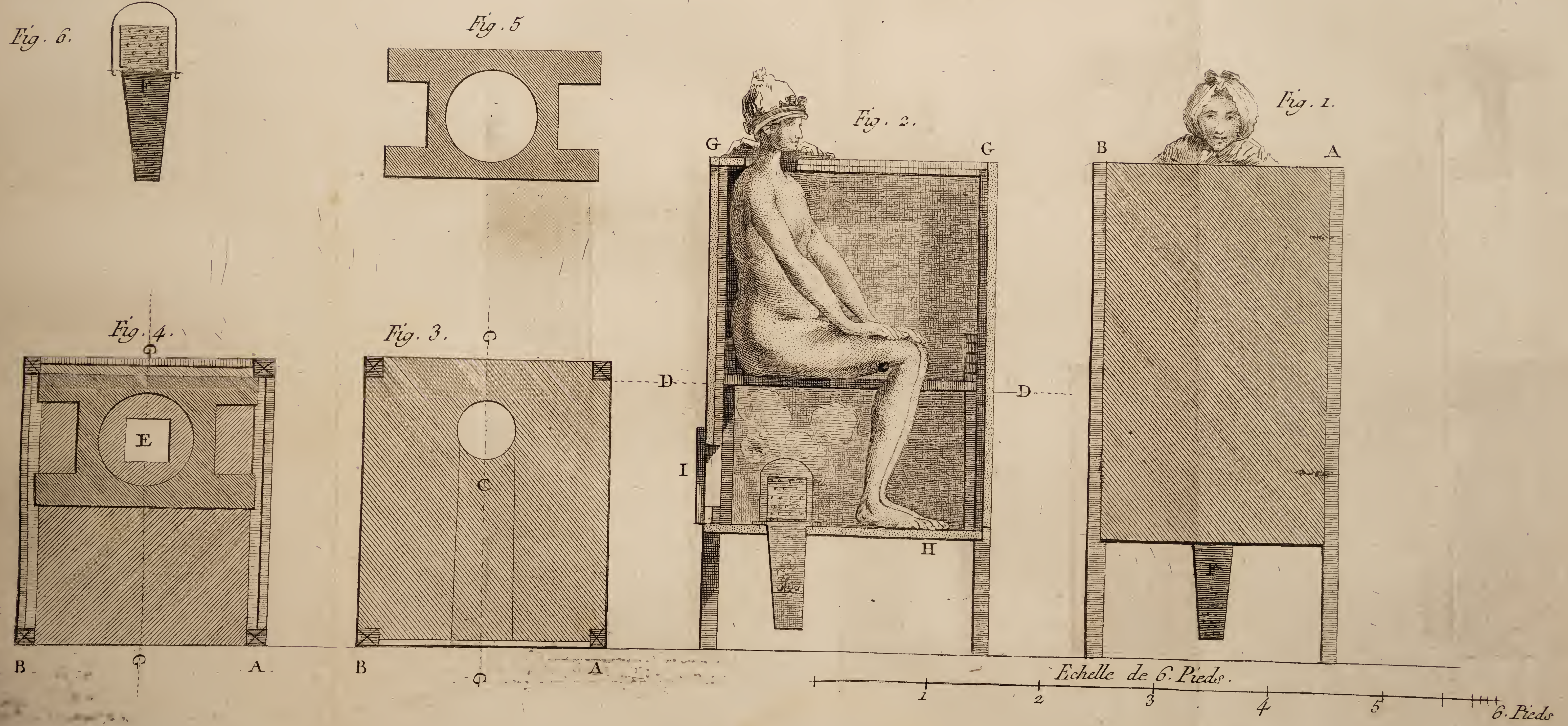
LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 525. fol. 71. conformément au Règlement de 1723. qui fait défenſes Article IV à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libr. & Impr. de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du même Règlement. A Paris, ce 5 Janvier 1776.

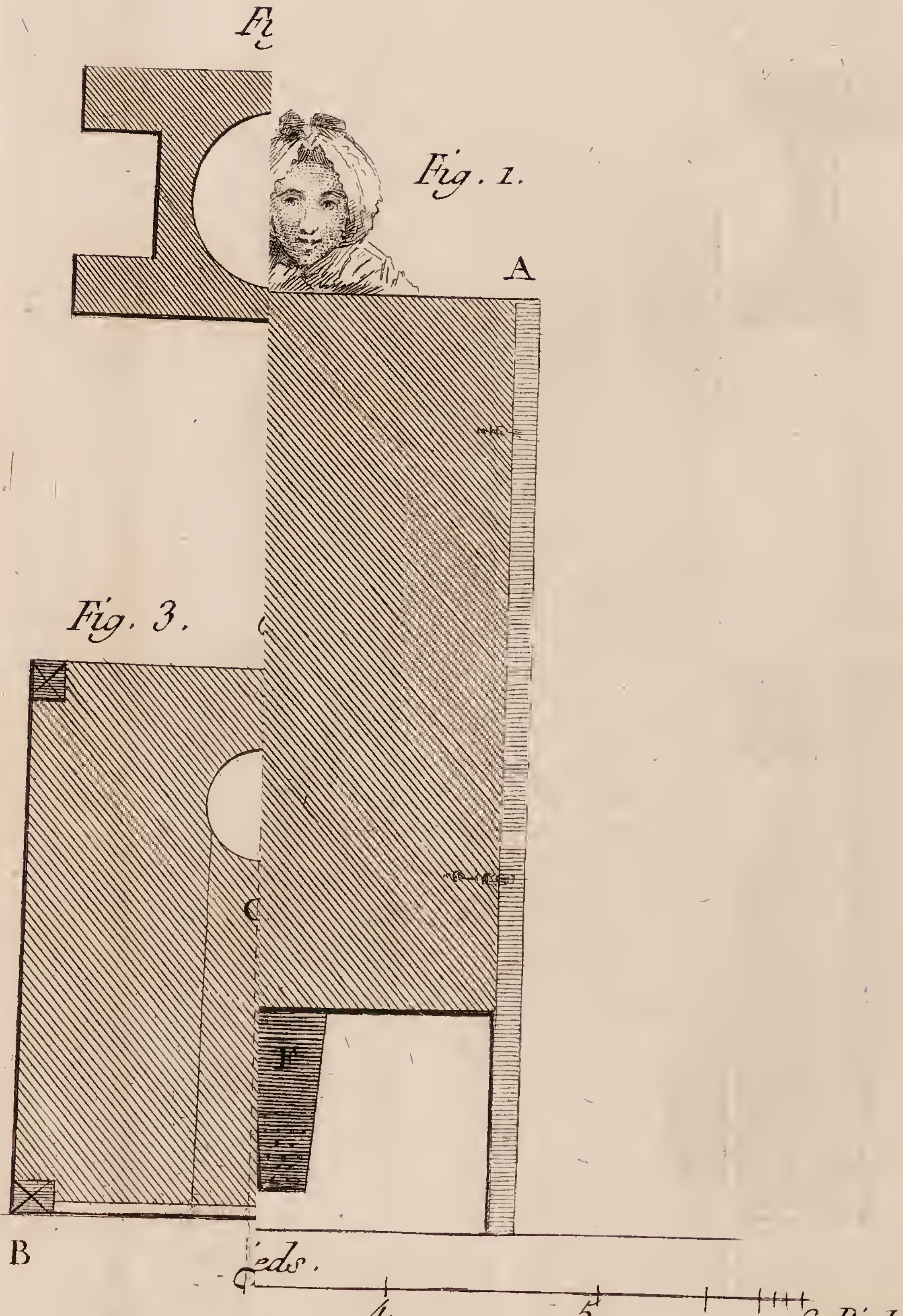
DEBURE, fils aîné, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

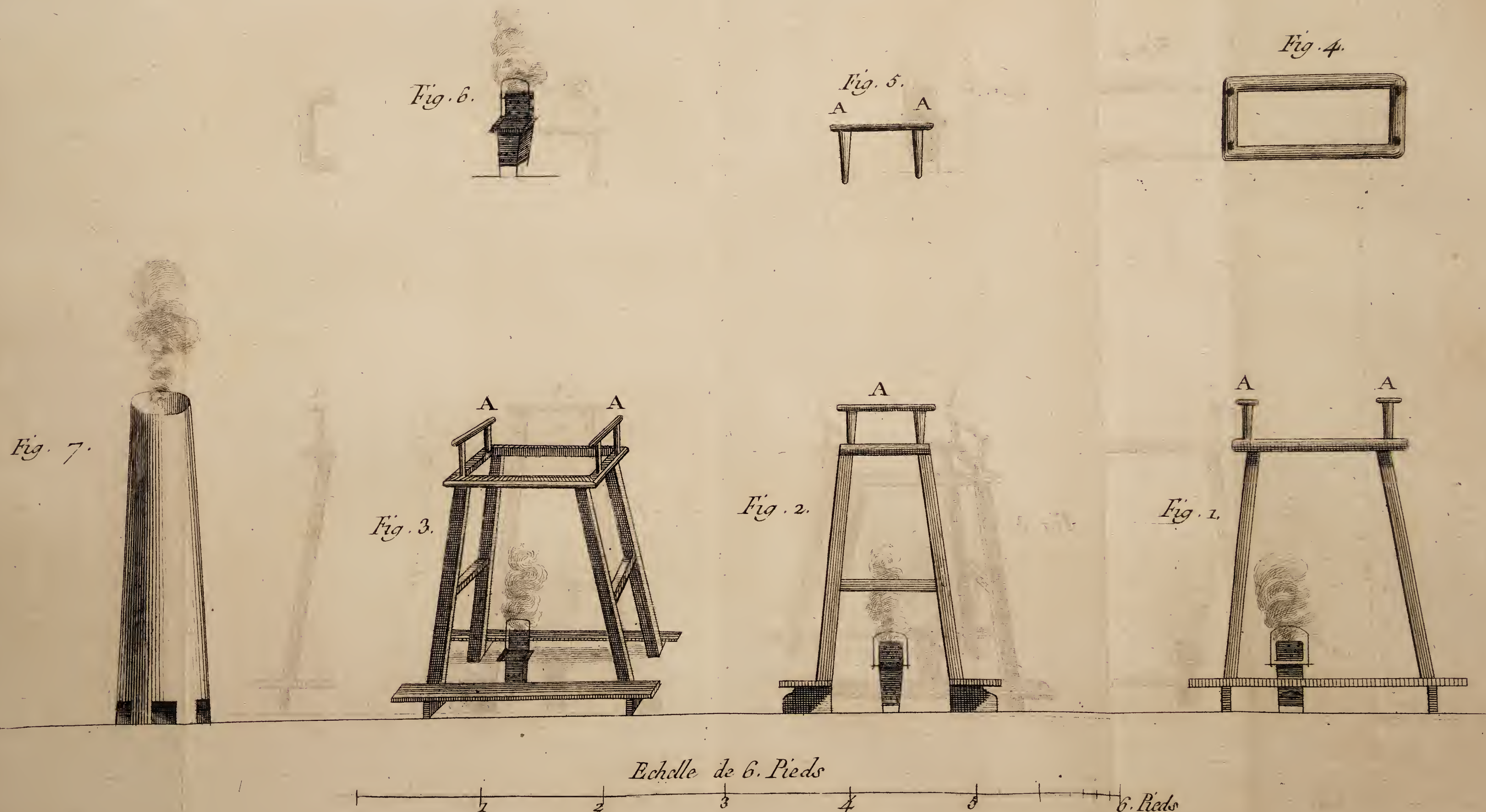
Boëte propre a la fumigation.

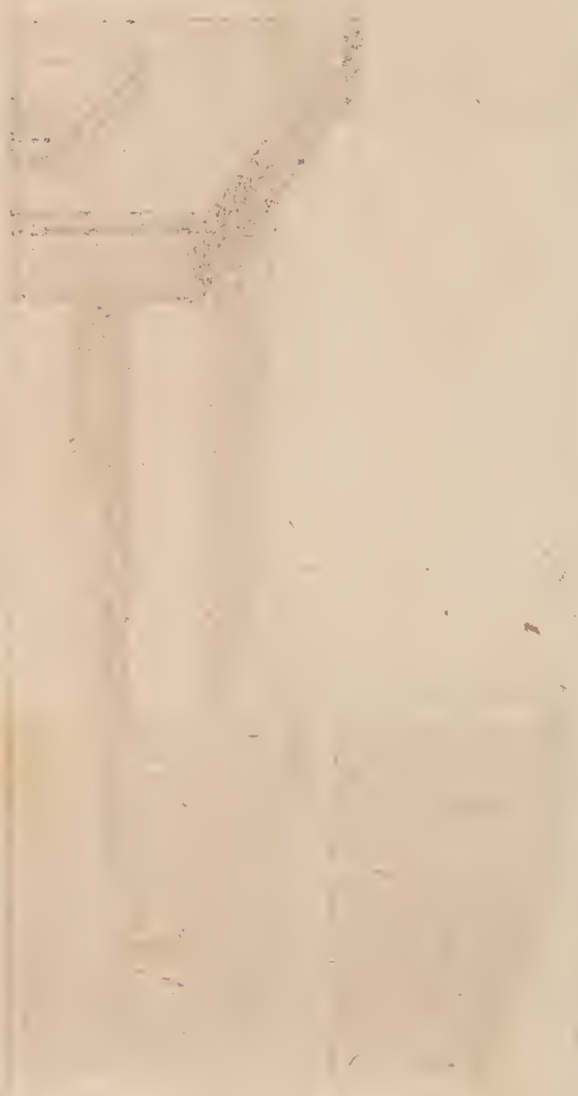


Pl. I.



Chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un et l'autre Sexe. Pl. II.





Aspect de l'Appareil.

